

Maghreb Canada Express

D'un Continent à l'Autre.



Vol. IX, Numéro 10, OCTOBRE 2011 (Dépôt légal: 2550843 - ISSN 1708-8674) www.maghreb-canada.ca Tél.: 514-576-9067 info@maghreb-canada.ca

BESOIN D'UNE HYPOTHÈQUE?

Contactez-nous pour :

- Obtenir une pré-qualification
- Acheter avec 0\$ comptant*
- Renouveler votre hypothèque
- Refinancer votre hypothèque
- Consolider vos dettes

Une façon intelligente d'obtenir une hypothèque.

* Certaines conditions s'appliquent
** Hypothèques résidentielles

Badre Izouggaghen B.Sc.

Agent immobilier agréé
Conseiller en financement hypothécaire

INTELLIGENCE HYPOTHÉCAIRE
Service clientèle agréé

Cell.: (514) 991-7738 (RTT) 775-3304
Courriel : izouggaghen.b@intelligencehypothecaire.ca

SAFA VOYAGES

1400, Avenue West, suite 245, Montréal (Qc) H4N 1C5

Toutes destinations. Réservations garanties.
Services de voyages. Services touristiques.

Meilleurs tarifs pour le Maroc, l'Algérie,
la Tunisie et le Moyen Orient.

المختص في أسفار
العرة والحج

**TOUTES SORTES DE VISAS
POUR L'ARABIE SAOUDITE**

Tél.: (514) 332-0137 ou 1-877-323-4618
Fax: (514) 332-8299
info@safatravel.com http://www.safatravel.com

SALAM SALAM

ABDEL SALEH EL MERRALI PREND SOIN DE VOTRE VOITURE

- Electronic Auto & Mechanical General
- Electronic Diagnostics, Complete Car Care
- Entretien complet de votre véhicule
- Européennes, Japonaises, Américaines.

1446, Rue Saint-Jacques, Lot 4, St-Hubert (Qc) J4Z 1A3
416-451-8884 Cell: 514-855-4351 Fax: 416-451-8884

VOUS AVEZ LA MARCHANDISE ?

NOUS AVONS VOS CLIENTS !

Votre publicité sur
Maghreb Canada Express

En couleurs à partir de seulement
39 \$

En Noir et Blanc à partir de seulement
29 \$

Des rebais sont accordés sous certaines conditions

Pour plus d'infos
514-576-9067

Entretien avec le Consul Général du Maroc à Montréal

À LIRE ÉGALEMENT DANS CE NUMÉRO

CANADA / FÉDÉRAL	
- Harmonisation de la taxe des ventes au Québec.....	Page 4
PAGES ÉCONOMIQUES	
Crise européenne : Que faire ?.....	Page 14
FEUILLETON SURVIVRE	
Quand ma tribu fait de la politique.....	Page 16
RECHERCHE D'EMPLOI	
Les questions les plus posées en entrevue.....	Page 21

DALMA immigration

Compétence, intégrité et expérience à votre service depuis 1989

Daniel Mallette, Président
Membre de la Société Canadienne de l'immigration
Ancien haut fonctionnaire du Ministère de l'immigration du Québec

CANADA

- * Résidence permanente
- * Travailleurs qualifiés;
- * Regroupement familial;
- * Gens d'affaires

AFRIQUE

ASIE

Première consultation gratuite!

Adresse: 390, Notre-Dame Ouest, suite 400, Montréal (Qc) H2Y 1T9 Canada.

Courriel: info@dalma.ca
Tél.: (514) 982-9584 Fax: (514) 982-0895

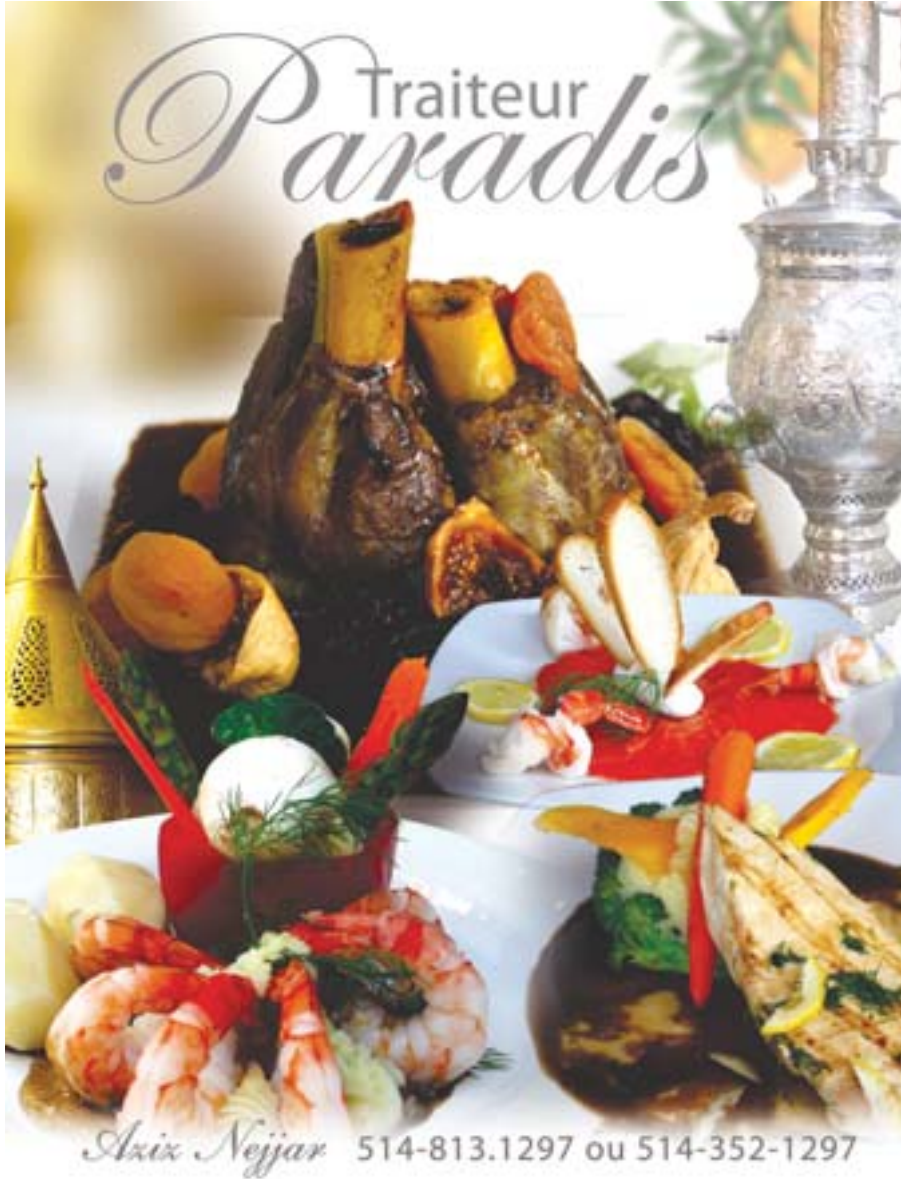
www.dalma.ca

Vous pouvez afficher votre carte d'affaire ici

Ou bien ici !

Appelez au 514-576-9067
ou envoyez un E_mail à:
info@maghreb-canada.ca

Les bonnes Adresses



Traiteur Paradis

Azix Nejjar 514-813.1297 ou 514-352-1297



Transitaire International
International Freight Forwarder

Transport International-Import-Export

Khalid Bouchbika

Groupage
Maritime, aérien et routier

5809, boul. Gouin ouest, suite 103
Montréal (Québec) H4J 1E3

Tél. : 514 331-0326 • Téléc. : 1 866-343-3938 • Cell.: 514 655-5613
continental.tr@gmail.com • www.continental-fret.com

FORMATION GRATUITE EN LANCEMENT D'ENTREPRISE !



Saisissez cette opportunité !

- Durée courte et Horaire flexible;
- Une équipe dynamique et qualifiée;
- Séance de coaching individuel;
- Un réseautage avec des experts du domaine;
- Attestation de spécialisation professionnelle délivrée par le ministère d'éducation (M.E.L.S)

Souad Bounakhla, MBA
Directrice-Formatrice

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT AU
Centre de formation Diversité-Plus,
(un partenaire de la commission scolaire Marguerite Bourgeoys)

Tél.: 514-7170021
Courriel : info@diversite-plus.com

Diplôme d'études professionnelles

Boulangerie

17 octobre
Début des cours de soir

INSCRIPTION ET INFORMATION

4500, boul. Henri-Bourassa E.
Montréal-Nord (Québec) H1H 0E6
Téléphone: 514.955.4555 poste 18100
www.csqi.qc.ca/calixa-lavallee



École Hôtelière de Montréal
Calixa-Lavallée

 Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île



SALAM 2000 inc.
Auto Électrique & Mécanique Générale

إختصاصي صيانة كهربائية للسيارات وميكانيك عام
Européennes Japonaises Américaines
فحص الكمبيوتر على الكمبيوتر
Electronic Diagnostics

Entretien complet de votre véhicule...
We take care of all your car's needs!

فحص, تصليح, تبديل قطع الغيار
اهتمام كامل لك ما تحتاجه سيارتك

Abdel Salam Elwerfalli
Tél.: 450-656-8884
Cell: 514-605-4353
Fax: 450-462-4652
E-mail: salam2000inc@hotmail.com

في المنطقة الجنوبية من مونتريال
لخدمة أبداً الحالية أينما كانوا

1446 Rue Soucy #4, St. Hubert, Qué. J4Z 1A3 (5 minutes from Champlain Bridge)

D'un continent à l'autre



A. El Fouladi

J'avais contracté un mariage de raison avec le métier de géomaticien, un métier multidisciplinaire dont le mariage, avec, frise la polygamie, euh... professionnelle. (Honnis soit qui mal y pense)

Ceci dit, comble des combles, je me suis aussi marié, par amour cette fois-ci, avec le métier de journaliste: La polygamie est ainsi consommée. La misère aussi. Sur-tout quand on consacre plus de temps à l'Amour qu'à la Raison !

Faut se rendre à l'évidence : On crève de faim car nul ne peut vivre que d'Amour et d'eau fraîche ! Et ce n'est pas du tout en l'honneur du sexagénaire que je suis en train de devenir !

Pourquoi j'écris tout cela ? Juste pour vous expliquer pourquoi je ne vais pas aller jusqu'au bout de ce qui me tient à cœur ce mois-ci. J'aurais en effet aimé m'étendre sur les motivations de ces MRE qui s'accrochent à être élus, à tout prix et contre le vent du refus des MRE eux-mêmes d'avoir des représentants au Maroc et des marées du coût exorbitant que le pauvre contribuable marocain aura à déboursier ne serait-ce que pour leur déplacement à la mère patrie pour somnoler sur les sièges douille du Parlement !

J'aurais aimé écrire un petit mot à ce juif qui, certainement de bonne foi, veut revenir à la terre qui l'a vu naître (La Libye) et lui demander s'il ne reconnaît pas le même droit au palestinien chassé de ses terres depuis 1948 !

J'aurais aimé... Mais il faut que je gagne ma vie et m'occuper de ma petite compagnie de raison que je viens de lancer.

C'est promis: Je reviendrais le mois prochain. En attendant je vous laisse avec ce bouquet, qui en dit long sur notre petit monde ce mois d'octobre !

Les combattants de Kadhafi font un "baroud d'honneur" à Syrte et Bani Walid

Les forces du Conseil national de transition (CNT) ont poursuivi, le 4 octobre, le bombardement des forces pro-Kadhafi à Syrte, a fait savoir l'AFP. Des véhicules remplis de familles emportant autant de biens que possible se sont succédés aux points de contrôle sur la route côtière partant de Syrte, pour les contrôles des bagages et d'identité par les forces du CNT.

Devant l'autre bastion loyaliste de Bani Walid, à 170 kilomètres au sud-est de Tripoli, Adel Benyur, un commandant du CNT, a expliqué que l'un des fils de Kadhafi avait pris la tête de la dernière résistance dans cette ville oasis assiégée. "Nous avons capturé un général des brigades pro-Kadhafi, qui nous a expliqué que Seif al-Islam se trouve dans Bani Walid et qu'il y dirige les opérations militaires", a-t-il déclaré aux journalistes.

L'autre fils de Kadhafi, Mutassim, se trouverait quant à lui toujours à Syrte. Le porte-parole du CNT Ahmed Bani a indiqué à la télévision libyenne que Mutassim Kadhafi avait été vu se cachant à l'hôpital Ibn Sina de Syrte "pour éviter d'être touché", a rapporté lundi l'agence Reuters.

Source: *Maghrebica.com*

Sans commentaire...

Faire table rase du passé et construire l'avenir. C'est le rêve de ce juif libyen, exilé durant 44 ans. Il est revenu dans son pays natal avec une obsession : restaurer cette synagogue de Tripoli.

C'est en 1967, après la guerre des Six-jours, que David Gerbi a fui la capitale libyenne avec sa famille, direction l'Italie. Deux ans plus tard, Mouammar Kadhafi expulsera du pays le reste des 38 000 Juifs.

"Kadhafi a essayé de nous rayer de la mémoire libyenne. Il a essayé d'éliminer la langue berbère, il a essayé d'éliminer la religion juive. Il a même détruit des mosquées à Misrata et ailleurs. Moi, je veux restaurer cet héritage, je veux donner une chance aux Juifs libyens de rentrer".

La plupart des synagogues de Tripoli ont

été détruites ou transformées en mosquées. En donnant une seconde vie à celle-ci, David Gerbi espère en faire un symbole de réconciliation entre Libyens juifs et musulmans.

Source: *Euronews*

Ottawa et Washington auraient pratiquement conclu une entente sur la sécurité

Le Canada et les États-Unis auraient pratiquement conclu une nouvelle entente sur la sécurité. C'est ce qu'affirme la Presse Canadienne. L'entente qui n'a pas encore été officialisée prévoit la mise en place de nouvelles installations frontalières qui coûteront un milliard de dollars. Cette entente sur la sécurité surnommée, « Au-delà des frontières », aurait un double objectif à savoir d'assurer la sécurité lors des passages frontaliers entre les deux pays tout en rendant plus fluides, les échanges commerciaux. Le nouveau programme devrait être rendu public au cours des prochaines semaines. L'initiative prévoit entre autres, le renforcement des échanges d'informations entre les deux pays, un comptoir unique pour les importateurs, de nouvelles exemptions douanières et des visas spéciaux pour les gens d'affaires. Par ailleurs, les secteurs de l'automobile et de l'alimentation des deux pays pourraient faire l'objet d'une harmonisation grâce à la mise en place de nouvelles normes.

Source: *RCI*

Le Congrès mondial amazigh élit un président libyen

Le Libyen Fathi Ben Khalifa remplacera l'Algérien Belkacem Lounès à la présidence du Congrès mondial amazigh, a fait savoir le quotidien El Watan dans son édition du lundi 3 octobre. Son élection a eu lieu dimanche dans la soirée sur l'île tunisienne de Djerba, à l'issue du 6ème Congrès mondial amazigh. Des délégations venues de Libye, d'Algérie, du Maroc, de Tunisie et des îles Canaries, ainsi que des représentants de la communauté touareg et de la diaspora amazighe en Europe et en Amérique du Nord, participaient à ce congrès de trois jours. Les discussions ont porté sur l'avenir du mouvement amazigh au lendemain du Printemps arabe.

Source: *Magharebia.com*

© Une production

MAGHREB CANADA EXPRESS

"D'un Continent à l'autre"

www.maghreb-canada.ca

ISSN 1708-8674

Dépôt légal: 2550843

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Abderrahman El Fouladi

elfouladi@videotron.ca

CONTACT ET PUBLICITÉ

info@maghreb-canada.ca

Tel. (514) 576-9067

CHRONIQUEURS

Mostafa Benfarès, Ph.D.

(Canada)

Yassine El Fouladi, B.Sc.

(Canada)

Salaheddine Lemaizi, Journaliste
(Maroc)

Mustapha Bouhaddar, Écrivain
(France)

Said Chayane, MBA (Canada)

INFOGRAPHIE

Abderrahman El Fouladi

IMPRESSION:

Hebdo Litho, Saint-Léonard
(Montréal)

Maghreb Canada Express est un mensuel gratuit publié au Canada, depuis le 1er juillet 2003. Il est le seul à être distribué aussi bien à Montréal que dans la ville de Sherbrooke (Estrie), et ce, depuis sa fondation en juillet 2003.

Le protocole d'entente (PE) qu'ont signé le Canada et le Québec le 30 septembre dernier engage le Québec à harmoniser la Taxe de vente du Québec (TVQ) avec la Taxe sur les produits et services.

Dans le cadre de ce PE, le Québec continuera d'administrer, de manière générale, la TVQ et la Taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée (TPS/TVH) dans la province, tandis que la TVQ sera toujours régie par le Québec.

Le PE se traduira par l'harmonisation de la TPS et des assiettes et règles fiscales de la TPS et de la TVQ, ce qui allègera le fardeau des entreprises en matière d'observation des règles fiscales.

Une fois pleinement mis en œuvre, le PE éliminera complètement la TVQ sur des intrants clés tels que les télécommunications et l'énergie et permettra de s'assurer que le traitement fiscal des services financiers est conforme aux fins de l'application de la TVQ et de la TPS.

Principales caractéristiques du PE entre le Canada et le Québec

Selon le PE :

Le Canada versera au Québec des paiements totalisant 2,2 milliards de dollars – 733 millions de dollars le 1er janvier 2013, après la mise en œuvre de la TVQ modifiée, et 1,467 milliard de dollars le 1er janvier 2014.

Le Québec veillera à ce que l'assiette fiscale de la TVQ et les paramètres administratifs, structurels et définitionnels connexes produisent des résultats identiques à ceux obtenus dans le cadre du régime de la TPS/TVH et soient administrés de façon à produire des résultats identiques (sous réserve d'exceptions décrites dans le PE et expliquées ci-dessous).

Le Québec entreprendra d'éliminer la TPS de l'assiette fiscale de la TVQ

(plus de taxe sur la taxe).

En vertu des dispositions législatives de la TVQ, le Québec s'engage à apporter toute modification que le Canada apportera en vertu des dispositions législatives de la TPS. En général, la modification s'appliquera à la même date que celle de l'entrée en vigueur de la modification à la TPS, mais, en tout état de cause, au plus tard 60 jours à partir de la date d'entrée en vigueur de la modification à la TPS.

Le traitement fiscal des services financiers au Québec sera harmonisé avec celui de la TPS.

Le Québec entreprendra de reproduire, en vertu des dispositions législatives de la TVQ, les règles sur le lieu de fourniture en vertu des dispositions législatives de la TPS/TVH, afin d'éviter les cas de non-taxation et de double taxation (les règles sur le lieu de fourniture précisent si les fournisseurs font payer la TVQ sur leurs produits).

Le Québec entreprendra d'éliminer progressivement ses restrictions actuelles sur les remboursements de taxe sur les intrants au cours d'une période transitoire d'au plus huit ans.

Le Québec adoptera les paramètres administratifs, structurels et définitionnels de la TPS pour les remboursements municipaux à compter du 1er janvier 2014.

Le Canada et le Québec conviennent de payer la TPS/TVH et la TVQ sur les achats gouvernementaux à compter du 1er avril 2013, afin de simplifier le processus d'observation des règles fiscales pour les entreprises. Lorsque les règles de l'exclusivité des compétences s'appliquent, la taxe payée sera récupérée à l'aide d'un mécanisme de

rabais.

Le Québec continuera à fixer le taux de la TVQ et pourra conserver un nombre limité de ses mesures actuelles. Cela tient compte de l'existence de la TVQ depuis le 1er juillet 1992.

Comme pour les autres provinces, l'assiette fiscale de la TVQ pourra afficher un écart d'au plus 5 p. cent par rapport à l'assiette fiscale de la TPS.

Le Canada et le Québec feront de leur mieux pour conclure une Entente intégrée globale de coordination fiscale (EIGCF) d'ici le 1er avril 2012. L'EIGCF est un accord détaillé qui décrit les droits et obligations des parties liées par l'entente. Ce processus consistant à conclure un PE qui débouche sur une EIGCF est identique à celui que suit l'Ontario.

Qu'est-ce que la TVH ?

La taxe de vente harmonisée (TVH) remplace la taxe de vente provinciale (TVP) et la taxe sur les produits et services (TPS) dans les provinces participantes. Elle s'applique aux fournitures taxables de produits et services effectuées sur le territoire des provinces suivantes :

Colombie-Britannique;
Nouveau-Brunswick;
Nouvelle-Écosse;
Ontario;
Terre-Neuve-et-Labrador.

Perception de la TVH

La TVH s'applique selon les mêmes règles que la TPS. Son taux peut varier d'une province participante à l'autre.

Les entreprises inscrites au fichier de la TPS sont automatiquement inscrites à celui de la TVH. Celles-ci doivent percevoir et verser la TVH à l'égard de toutes les fournitures taxables (sauf les fournitures détaxées) qu'elles effectuent dans les provinces participantes. Ces fournitures incluent

la vente de biens meubles corporels;
la location de biens meubles corporels;
la vente de services.

Règles spéciales relatives à la vente de véhicules routiers

Des règles spéciales s'appliquent relativement à la vente de véhicules routiers. Si un véhicule routier est vendu par une personne inscrite au fichier de la TPS/TVH dans une province non participante (comme le Québec), qu'il est par la suite transporté dans une province participante et que la TPS a été perçue sur le véhicule, l'acheteur devra payer la composante provinciale de la TVH lors de l'immatriculation du véhicule dans la province participante.

Par contre, si le véhicule routier est acquis d'une personne non inscrite au fichier de la TPS/TVH dans une province non participante et qu'il est par la suite transporté dans une province participante, l'acheteur devra payer une taxe provinciale sur les véhicules à moteur quand il immatriculera le véhicule. Par ailleurs, il ne pourra pas demander de crédit de taxe sur les intrants (CTI).

Pour en savoir plus, visiter le site WEB de Revenu Québec

(www.revenuquebec.ca)

Un nouveau pont sur le Saint-Laurent: Dorénavant on doit payer pour traverser le fleuve !

Le ministre fédéral des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, a annoncé le 5 octobre courant que le gouvernement Harper ira de l'avant avec la construction d'un nouveau pont au-dessus du fleuve Saint-Laurent à Montréal.

« La construction d'un nouveau pont au-dessus du fleuve Saint-Laurent est essentielle à la croissance économique de Montréal et de ses environs, et sera profitable à l'ensemble du pays », a déclaré le ministre Lebel.

« Il s'agit d'un important projet d'infrastructure dont les retombées s'échelonnent sur de nombreuses années. Sa réalisation permettra d'assurer le déplacement sécuritaire et efficace des personnes et des biens le long de ce corridor routier très achalandé. »

landé. »

Le gouvernement du Canada a examiné attentivement les études de pré-faisabilité et d'évaluation qui ont été effectuées jusqu'ici, et il a conclu qu'un nouveau pont était nécessaire.

Au cours des prochains mois, le gouvernement entamera d'importants pourparlers avec ses partenaires afin de déterminer le moyen le plus efficace d'aller de l'avant avec ce projet. Il se penchera aussi sur la création d'un partenariat public-privé pour assurer la construction du pont, et sur la question du péage.

Le gouvernement examinera aussi diverses options de gouvernance du pont, entre autres le rôle que le Québec pourrait être appelé à jouer dans ce projet. Le gouvernement collaborera avec le secteur privé afin de s'assurer que la construction du pont

n'entraîne pas de coûts supplémentaires pour les contribuables.

Jusqu'à ce qu'un nouveau pont soit construit, le gouvernement du Canada continuera de s'assurer que le pont Champlain demeure sécuritaire. « La sécurité et la sûreté des personnes qui empruntent le pont Champlain chaque jour est une priorité de notre gouvernement », a indiqué le ministre Lebel. « Depuis 2009, nous avons annoncé des investissements d'envergure qui se chiffrent à 380 millions de dollars pour que ce pont important demeure sécuritaire pour tous ceux qui l'utilisent. »

Le gouvernement procédera aux études et aux travaux préliminaires à la construction du pont, et il tiendra compte du point de vue des principaux intervenants dans ce dossier, y compris les maires de la région et la

province de Québec. Toutes les décisions seront prises d'une manière responsable au plan financier. La possibilité de construire un tunnel n'a pas été retenue, car la construction et l'exploitation d'une telle infrastructure coûteraient beaucoup plus cher qu'un pont.

Le pont Champlain, avec ses six voies, est le pont routier le plus achalandé au Canada. Chaque année, environ 11 millions d'usagers du transport en commun, 60 millions de véhicules et des échanges commerciaux internationaux d'une valeur de 20 milliards de dollars y transitent. Le pont est un important corridor de commerce pour l'économie régionale, et il profite aussi à l'économie nationale. De plus, il répond aux objectifs des stratégies des portes d'entrée du Canada.

Maroc

Le Maroc démantèle une cellule d'al-Qaida

La vigilance des forces de sécurité marocaine a empêché al-Qaida de mettre en place des cellules terroristes organisées et structurées dans le royaume, affirment les analystes selon Magharebia.com

Les services de sécurité marocains ont fait échouer la semaine dernière une tentative de constitution d'une cellule liée à al-Qaida.

Les membres du réseau Al Battar "envisageaient de rejoindre les camps d'al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI) hors du Maroc pour y recevoir une formation militaire avant de revenir dans le royaume pour y commettre des actes criminels contre les services de sécurité et les intérêts occidentaux", a déclaré le ministère de l'Intérieur dans un communiqué publié le 23 septembre.

Le cerveau présumé de ce réseau était un membre actif dans la communauté djihadiste en ligne, en contact avec des organisations islamistes au Yémen, en Afghanistan, en Somalie, en Libye et en Irak, a indiqué le ministère. Les services de renseignement marocains suivaient les activités sur Internet de Moad E. depuis l'année 2005, a précisé le responsable de la Brigade nationale de la police judiciaire (BNPJ), Abdelhak Khayyam.

Les enquêtes ont révélé que ce suspect avait auparavant proposé de fournir aux leaders d'AQMI un système d'information sûr pour les communications au Maroc. Il avait lancé cette cellule terroriste en recrutant son beau-frère, a expliqué Khayyam. Ils avaient par la suite été rejoints par Mohamed Khairredine, un prisonnier récemment libéré, et qui avait été arrêté pour avoir appartenu à une cellule qui recrutait des combattants pour les envoyer en Irak.

Moad E. avait demandé à AQMI de lui fournir des armes pour mener des opérations terroristes au Maroc. Lorsque les leaders du groupe terroriste n'ont plus été en mesure de le faire, les membres de cette cellule ont alors décidé d'attaquer un centre de sécurité pour mettre la main sur des armes et de les utiliser pour perpétrer des actes terroristes.

Les armements saisis, présentés par le chef de la BNPJ, comportaient des couteaux, des masques, et un pistolet en

plastique que les membres de la cellule avaient utilisé à l'entraînement, ainsi que des documents, notamment des messages d'allégeance à al-Qaida, des plans d'attaque de cibles appartenant aux services de sécurité ou étrangères au Maroc, et des messages codés.

Le démantèlement de cette cellule a coïncidé avec la diffusion par al-Qaida du message audio d'Ayman al-Zawahiri, dans lequel il menaçait le Maroc. Par ailleurs, un tribunal de Salé a entamé les audiences du procès de neuf personnes accusées d'être impliquées dans l'attentat à la bombe survenu dans un café de Marrakech. Dix-sept personnes ont été tuées dans cette explosion, qui avait eu lieu le 28 avril. Ce même tribunal organise le procès d'une cellule d'Amghala de 27 membres qui avaient tenté, il y a neuf mois, de faire passer des armes par la frontière entre le Maroc et la Mauritanie.

Les observateurs estiment que ces événements indiquent que le Maroc se trouve face à une menace terroriste imminente.

"Le Maroc, comme tous les autres pays d'Afrique du Nord, n'est pas à l'abri des dangers que représentent les activités d'AQMI", a expliqué le chercheur marocain Omar al-Asari. "Mais le Maroc, contrairement à certains pays comme le Mali et la Mauritanie, est considéré comme en partie immunisé grâce à la vigilance des forces de sécurité, aux actions préventives et à l'expérience acquise en matière de lutte antiterroriste."

"La vigilance sécuritaire au Maroc et le cadre légal strict des mouvements financiers constituent le plus grand obstacle à la formation de cellules terroristes fortes, empêchant ces dernières d'avoir accès aux ressources financières et aux moyens logistiques nécessaires pour mener à bien leurs plans terroristes", a-t-il indiqué.

Dans ces conditions, al-Qaida a été dans l'incapacité de constituer des cellules organisées et structurées dans le royaume, a-t-il ajouté.

"Les cellules terroristes qui sont dé-

mantelées au Maroc sont habituellement petites et restreintes en termes de moyens et d'organisation, comme le montre le type d'armes qui sont saisies", a ajouté al-Asari. "De plus, les opérations terroristes qui ont été conduites au Maroc sont encore des opérations isolées jouant sur l'effet de

surprise, comme cela a été le cas de l'attentat à la bombe au café Argana à Marrakech, qui, nous l'espérons, ne se répètera pas."

Par Mawassi Lahcen

pour Magharebia.com

Mali-Algérie: des trafiquants de drogue s'affrontent dans le désert, quatre morts

BAMAKO, 12 sept 2011 (AFP) Quatre personnes ont été tuées lors d'affrontements entre trafiquants de drogue dans une zone désertique entre le Mali et l'Algérie, a appris l'AFP lundi de sources administratives maliennes.

Quatre personnes ont été tuées au cours d'une bataille entre trafiquants de drogue qui se déroule actuellement dans le Sahel. C'est au sujet d'un butin de drogue (chanvre indien et cocaïne) évalué à une tonne, a déclaré une source au gouvernorat de Tombouctou (nord du Mali).

Selon cette source, les personnes décédées sont des trafiquants maliens et nigériens. Ces informations ont été confirmées par un conseiller du gouverneur de Tombouctou.

La bataille se déroule actuellement à la frontière entre le Mali et l'Algérie entre un groupe armé composé de trafiquants de drogue du Mali et du Niger, et un autre groupe armé proche du Front Polisario, a expliqué ce conseiller.

Ils ne s'entendent pas sur le partage de la vente d'une tonne de drogue, a-t-il précisé.

Aucune des sources n'a donné la

localisation exacte de l'affrontement, ni précisé s'il se déroulait en territoire malien ou algérien.

D'après le conseiller du gouverneur, le groupe armé proche du Polisario cherche à faire libérer un élu et deux militaires sahraouis otages retenus par une milice privée à la frontière Mali-Algérie pour trafic de drogue.

Les trois Sahraouis sont séquestrés depuis la nuit de samedi à dimanche par d'autres trafiquants de la région au sujet d'une affaire de plus d'une tonne de haschich et de cocaïne, a indiqué une source sécuritaire malienne.

Le désert malien est un lieu de passage de la drogue, qui transite par le Mali pour prendre la direction de la Libye via le Niger, le Tchad, une autre est transportée au Maroc en passant notamment dans des camps du Sahara occidental, d'après des spécialistes.

Plusieurs bandes de trafiquants, certaines liées à la branche maghrébine d'Al-Qaïda (AQMI), sévisent dans le Sahara, de l'Algérie à la Mauritanie en passant par le Mali et le Niger.



ÉCOLE DE CONDUITE AMEL

Reconnue par la SAAQ
Instructeurs qualifiés et expérimentés
Cours jour, soir, fin de semaine; Instruction en Français
Anglais ou Arabe

Votre réussite nous tient à coeur !

3300, Boul. Rosemont, Suite 100
Montréal (Qc) H1X 1K2
(Autobus 67 ou 197)
Tél. (514) 729 6330

EXAMEN

Nous louons les Voitures pour l'examen

Brèves

D'ici et d'ailleurs

Un déraillement à la Pointe relance le débat du transport de matières dangereuses en plein cœur d'un quartier habité.

En septembre dernier, un train de marchandises a déraillé sur le corridor du CN qui traverse le quartier Pointe-Saint-Charles. 6 wagons sont sortis des rails en face de l'école Charles-Lemoyne et de la maison Saint-Charles, à quelques mètres des zones habitées au niveau des rues Charon et Sainte-Madeleine.

« Il ne s'agit cependant pas d'un dégât grave », a indiqué la porte-parole du CN, Julie Sénécal puisqu'il n'y a eu aucun blessé et que les wagons, dont celui qui s'est renversé et en partie déversé, ne contenaient pas de produits dangereux.

Cette réponse n'est pas acceptable pour les organismes communautaires de la Table Action-Gardien. Devons-nous attendre qu'un accident tragique survienne avant d'agir ?

Chaque année plusieurs déraillements de train se produisent au Québec. Jusqu'ici, la chance a favorisé les citoyens de Pointe-Saint-Charles. Depuis des décennies, les groupes communautaires dénoncent le passage de produits dangereux à quelques mètres de résidences et de services publics, et réclament une réflexion avec le CN pour dévier les trains de marchandises, par exemple sur la voie existante au sud du quartier ou encore par la rive sud de Montréal.

Il est aujourd'hui impossible de ne pas être conscient des risques pour

la santé et des dangers associés au transport de matières dangereuses. Il faut imposer de nouveaux règlements, et ne plus subir cette situation qui perdure. Aucun train contenant des matières dangereuses ne devrait circuler à moins de 500 mètres des habitations. Tout comme pour les camions, les wagons contenant des matières dangereuses devraient être clairement identifiés.

Au-delà des matières dangereuses, les résidents du quartier Pointe-Saint-Charles subissent d'importantes nuisances reliées au trafic ferroviaire : le passage fréquent de trains de marchandises, de long convois nocturnes, et surtout des manœuvres de triage et d'arrimage de wagons qui débordent de la cour de triage du CN jusqu'au cœur du quartier et qui occasionnent, de jour comme de nuit, un bruit et une poussière difficilement supportables. L'an dernier, la table Action-Gardien a émis une lettre ouverte dénonçant le projet de navette aéroportuaire sur la ligne du CN qui viendrait encore augmenter la pression avec des passages de trains fonctionnant au diesel, à toutes les 20 minutes entre 4h00 du matin et minuit, soit 120 fois par jour.

Source : Action-Gardien, Table de concertation communautaire de Pointe-Saint-Charles

www.actiongardien.org

La ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, Mme Kathleen Weil, a lancé le 3 octobre courant la 9e édition de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles (SQRI) à l'occasion d'un colloque qui aborde entre autres la question des comportements culturels des populations immigrantes.

« La Semaine québécoise des rencontres interculturelles vise à encourager le dialogue et à favoriser le rapprochement interculturel en vue de l'édification d'une société moderne, pluraliste, de culture et d'expression française, partageant des valeurs communes », a déclaré la ministre.

Invitée à prononcer le discours d'ouverture du Colloque Cosmopolitisme, jeunesse et environnement numérique : la participation culturelle en mutation, présenté par Culture Montréal et Culture pour tous dans le cadre des Entretiens Jacques Cartier, la ministre Weil a souligné l'importance pour le milieu québécois de la culture de tenir compte de l'apport de l'immigration dans la création et la consommation de biens culturels.

Le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles organise, de-

puis 2003, la SQRI dans le but de souligner l'apport de la diversité ethnoculturelle au développement social, économique et culturel du Québec. L'édition de 2011, qui se déroule du 2 au 8 octobre, a pour thème « La culture au cœur de nos échanges ». Ce thème vise à mettre en valeur la culture comme moyen de favoriser la cohésion sociale et d'améliorer la qualité de vie des Québécoises et des Québécois.

« Aujourd'hui, plus que jamais, nous devons encourager l'effervescence du milieu artistique et le rayonnement du Québec dans le monde grâce à nos artistes de toutes origines. Nous sommes déterminés à faire de la diversité une composante essentielle du développement culturel de la société québécoise », a souligné la ministre.

Plusieurs organismes et entreprises célèbrent chaque année la Semaine québécoise des rencontres interculturelles en organisant, notamment, des rencontres, des remises de prix, des conférences et des événements artistiques. Ces événements soulignent, par des moyens festifs et éducatifs, l'apport de la diversité à la société québécoise.

Source: Cabinet du MICC

MEDIA ET DIASPORA:

Double exclusion et nécessité d'un média de l'ici et de là-bas.

Faute d'une place dans les médias des pays de vie, qui marginalisent généralement les minorités, les diasporas se tournent de plus en plus vers les médias des pays d'origine dans un désir d'information, d'identification et d'intelligibilité. Les MRE, qui subissent encore une double exclusion de l'espace médiatique « d'accueil » et « d'origine », recourent à des outils alternatifs pour faire entendre leurs voix.

Si l'apparition des radios communautaires et l'éclosion du web diasporique s'imposent comme des instruments d'affirmation identitaires, ils peuvent jouer également, le rôle d'agents de fragmentation, voire, de ghettoïsation. Les marocains du monde veulent s'informer, communiquer et accélérer les échanges entre eux afin de mobiliser leurs énergies en développant de nouveaux contenus. Ces réponses éparpillées et volontaires sont souvent entachées de bricolages et d'amateurisme criant faute de ressources qualifiées et de moyens financiers.

Mais qu'attendent vraiment les MRE des médias? S'ils regardent avec une certaine satisfaction les émissions de divertissement des chaînes nationales: Studio 2M, Nagma ou atay, Comédia show... les marocains du monde, toutes générations confondues, espèrent, aussi, plus de services et d'informations spécifiques sur les politiques publiques en leur direction dans les pays de vie comme celui d'origine (et de vacance).

Les Marocains d'ailleurs souffrent de l'éternelle image « d'immigrés » ou « d'enfants d'immigrés ». Une véritable double incompréhension qui pèse surtout sur les nouvelles générations en mal de représentation et d'espace d'expression dans les médias dominants mais méfiant à l'égard de tout outil communautaire. Les MDM ont besoin de « média de l'ici et de là-bas » pour contourner les exclusions et favoriser l'enracinement dans l'espace public du pays de vie, permettant la consolidation des liens avec la culture d'origine et le vivre ensemble.

Plusieurs diasporas bénéficient depuis quelques années déjà des services de télévisions entièrement dédiées. Certaines servent de « miroir social » mais aussi à mobiliser ses composantes pour une participation au développement du pays d'origine et au renforcement des identités et de la culture des sources, d'autres à la propagande nationale. Les MRE ont besoin d'une chaîne inédite, un lieu de double reconnaissance dans l'ère du temps. Interactive et didactique, elle devrait répondre à leurs aspirations: informer, divertir, accompagner, valoriser... les expatriés et les nouvelles générations de l'immigration marocaine ici et là-bas pour palier à la double exclusion médiatique. Elle devrait permettre une double identification et tenir compte de la diversité linguistique et culturelle ainsi que de la dispersion géographique.

TAOUFIK Boubker

Producteur de sens (Lyon, France)

TU RECHERCHES UN EMPLOI EN ADMINISTRATION OU EN BUREAUTIQUE !

Participe à une conférence suivie d'un speed-jobbing avec des employeurs du domaine

Critères :

- * Diplôme en bureautique ou en administration
- * Citoyen canadien ou résident permanent
- * Résident de l'île de Montréal
- * Priorité aux bilingues Français/Anglais



APPELLE-NOUS : 514-598-7319

Date limite : 11 octobre 2011

Grâce à la participation financière de :

Emploi Québec

en collaboration avec :

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Québec

La ministre Kathleen Weil encourage les entreprises à s'ouvrir à la diversité

Conférencière invitée à la Chambre de commerce et d'industrie de la région de Richmond, la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, Mme Kathleen Weil, a fait valoir l'importance pour les employeurs de miser sur l'immigration et de prendre le virage de la diversité pour soutenir la croissance de leur entreprise.

« L'économie se porte bien. Aussi, pour stimuler sa croissance économique, le Québec doit pouvoir compter sur tous les talents et toutes les compétences d'ici et d'ailleurs. La main-d'œuvre issue de l'immigration est un atout indéniable et son rôle est appelé à s'intensifier », a précisé la ministre Kathleen Weil.

Les plus récentes prévisions d'Emploi-Québec indiquent en effet que 740 000 emplois seront à pourvoir d'ici 2014, dont 30 100 dans la région de l'Estrie. Emploi-Québec prévoit aussi que 15 % de l'ensemble de ces emplois pourraient être occupés par des personnes issues de l'immigration.

L'immigration : un levier stratégique de l'économie québécoise

« Dans un monde de plus en plus en mouvement, le Québec est en compétition pour attirer et retenir les meilleurs talents qui bâtiront avec nous notre avenir. C'est pourquoi notre gouvernement a mis en place, au cours des dernières années, des moyens pour permettre au Québec de se démarquer. Nos actions ont porté leurs fruits puisque, en 2010, les travailleurs qualifiés ont représenté près de 65 % des personnes immigrantes admises », a déclaré la ministre Kathleen Weil.

Le ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne et ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information et député de Richmond, M. Yvon Vallières, qui assistait à la conférence, est

convaincu que « les personnes immigrantes ont aussi leur place en milieu rural et non seulement dans les grands centres urbains. Je suis persuadé qu'ils sauront trouver un milieu de vie accueillant et des emplois intéressants dans la région de Richmond au sein d'entreprises dynamiques et diversifiées ».

Souhaitant faciliter l'accès à une main-d'œuvre immigrante qualifiée qui répond aux besoins des entreprises québécoises, le gouvernement du Québec a mis à leur disposition de nouveaux outils. En Estrie, par exemple, une entente interministérielle régionale a été conclue entre quatre ministères dans le but de faciliter l'insertion des personnes immigrantes en emploi et de promouvoir la diversité dans les organisations et les entreprises. Outre le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, les ministères concernés sont les ministères de l'Emploi et de la Solidarité sociale, de l'Éducation, du Loisir et du Sport et du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

« La diversité en emploi est en croissance au Québec. Nous allons continuer à tout mettre en œuvre pour outiller les entreprises en matière de gestion de la diversité. Nous continuerons aussi à accompagner les travailleurs et leur famille qui contribuent au dynamisme et à l'enrichissement de nos régions », a souligné Mme Weil.

Source: Cabinet du MICC



La ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, Mme Kathleen Weil, en compagnie de MM. Denis Cavallo, président de la Chambre de commerce et d'industrie de la région de Richmond, Yvon Vallières, ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne et ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information et député de Richmond, et de Marc-André Martel, maire de Richmond. (Photo : MICC)

COMMUNIQUÉ

L'association des marocaines et des marocains de l'Estrie (AMME) a l'honneur de vous inviter à l'assemblée générale qui se tiendra le 16 octobre 2011 à 15h 30 mn, pour cette occasion nous avons réservé la salle dans les Appartements Le Riverain située à 1545, rue McManamy, Sherbrooke, QC, J1H 6E7.

Assistez à une soirée cinéma d'un genre différent

Tom Perlmutter, président de l'Office national du film du Canada (ONF), parcourt le pays pour entendre et faire connaître les diverses histoires des Canadiens et des Canadiennes. Joignez-vous à lui pour une soirée conviviale, propice aux échanges, et découvrez comment l'ONF peut jouer un rôle dans votre communauté. Visionnez l'invitation de M. Perlmutter destinée à l'ensemble de la population.

Joignez-vous à Tom Perlmutter à l'occasion de cet événement public qui se tiendra à Montréal et prenez part à la conversation nationale en racontant votre histoire.

DATE : Le mardi 18 octobre

HEURE : Ouverture des portes à 17 h 30, et début de la présentation à 18 h

LIEU : Restaurant Le Riyad (8621, boulevard Saint-Laurent)

L'entrée est libre. Des rafraîchissements seront servis. Bienvenue à tous et à toutes! Faites circuler l'invitation!

Réservez votre place par courriel, sur Facebook, ou par téléphone en composant le 514-283-9000.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez onf.ca/tournee. Voyez *Sacrée montagne*, un documentaire interactif présentant le mont Royal à travers le prisme de la diversité culturelle, et venez nous dire de vive voix ce que vous en pensez!

École de conduite
INTERNATIONAL CANADA

Reconnue par la SAAQ
Cours jour, soir et fin de semaine.
Instruction en Français, Anglais et Arabe

1392, Jean Talon Est
Montréal, Qc H2E 1S4
(Métro Fabre)

Tél. (514) 593-2886

Votre sécurité, notre priorité !

Nous louons
les voitures
pour l'examen

Les droits humains, vecteur central du processus de transition



Par Abdelhamid EL JAMRI

Expert des Nations Unies, Président du Comité sur les travailleurs migrants : CMW

J'ai suivi de près l'évolution historique et dramatique qui se déroule dans le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord depuis début 2011. Cette situation offre une occasion historique et unique pour répondre aux

demandes de la population de la région en matière de dignité et de justice. Les États de la Région doivent placer les droits humains au centre de leur transition démocratique.

Les États de la région doivent saisir cette opportunité pour renforcer leur infrastructure par les droits de l'homme en mettant leur législation nationale en conformité avec les normes de droit international des droits de l'homme.

Le droit international doit être inscrit de façon durable dans la législation nationale, voire même dans la constitution, en vue de laisser un héritage fort et protecteur des générations futures. Les États doivent ratifier les traités relatifs aux droits de l'homme qu'ils n'ont pas encore ratifiés.

Le renforcement de l'applicabilité effective des normes internationales de droits de l'homme, nécessite plusieurs mesures, notamment, la séparation des pouvoirs qui permet l'indépendance de la justice, la possibilité de recours en cas de violences des droits pour les citoyens et l'indépendance des institutions nationales de droits de l'homme.

J'appelle les États où des actes de répression et de violence ont été

observés, à l'arrêt immédiat de ces actes. Je rappelle aux États concernés, que la liberté d'expression, de réunion, d'association et de mouvement, le droit à un procès équitable et le droit de participer à la vie politique et économique de son pays sont des droits humains fondamentaux.

J'appelle les États aussi, à permettre la libre expression à ceux qui ont été pendant trop longtemps sans voix. Notamment les femmes, les jeunes, les personnes handicapées, les membres des minorités religieuses ou ethniques, les migrants ou d'autres groupes marginalisés. Les États de la Région doivent établir des canaux formels de communication et de consultation qui vont s'assurer que les processus de prise de décision vont désormais être transparents, inclusifs et représentatifs de toutes les catégories de la société.

Enfin, j'appelle le Secrétaire Général des Nations Unies, en collaboration avec le Haut Commissariat aux Droits de l'Homme, les institutions régionales et nationales de défense des droits de l'homme et tous les partenaires potentiels, de bâtir et de fournir une assistance aux pays concernés pour s'assurer que la transi-

tion démocratique conduit à des améliorations significatives dans la protection des droits de l'homme pour tous.

Les événements mondiaux et plus particulièrement, ceux en Afrique du Nord et au Moyen Orient, produisent des mobilités humaines. Des migrations en situation de grande vulnérabilité, qui subissent toutes les formes d'exactions : aucune protection, expulsion, refoulement, détention, torture, traite, trafic, amputation, exécutions... On estime à plus de 1400 morts en méditerranée depuis le début de l'année 2011.

Les États de la région de la méditerranée doivent ouvrir leurs frontières à ces flux migratoires et mettre en oeuvre les recommandations des différents instruments nationaux, régionaux et internationaux de protection des droits.

J'appelle tous les acteurs à se mobiliser pour la protection des droits des migrants sans aucune distinction liée à leur origine, à leur sexe, à leur religion ou à leur situation administrative de régulier ou irrégulier.

Al-Mahmoudi pourrait demander l'asile politique à la Tunisie

L'ancien Premier ministre libyen Al-Baghdadi Ali Al-Mahmoudi demandera ce lundi 3 octobre aux autorités tunisiennes de lui accorder une libération provisoire. Ses avocats ont soulevé la question d'un éventuel asile politique au bénéfice de leur client.

Cet ancien responsable libyen craignait pour sa vie si la Tunisie devait le renvoyer dans son pays, a expliqué l'un de ses avocats lors d'une conférence de presse organisée samedi à Tunis. Il a également mis en doute la capacité de la Libye à garantir un procès équitable.

"Al-Mahmoudi ne refuse pas de comparaître devant la justice libyenne, mais pas dans les circonstances actuelles", a déclaré Me Mabrouk Kourchid.

"De plus, toutes les conditions nécessaires qui lui permettent de bénéficier d'un asile en Tunisie sont remplies, dans la mesure où il est un responsable politique dont la vie est menacée dans son pays", a-t-il ajouté, soulignant qu'il n'y avait pas de charges criminelles antérieures retenues contre Al-Mahmoudi en Tunisie, et que cet an-

cien ministre ne représentait aucune menace.

La Libye a lancé un mandat d'arrêt contre Al-Mahmoudi mercredi dernier. Le lendemain, après avoir reçu une demande d'Interpol, le gouvernement provisoire tunisien s'est dit prêt à le remettre à son pays d'origine.

La justice tunisienne a demandé que la Libye envoie une demande d'extradition dans un délai d'un mois par les canaux diplomatiques, conformément aux dispositions de l'accord tuniso-libyen de 1961 et à celles de l'Accord arabe de Riyadh concernant la coopération judiciaire.

L'équipe de défense d'Al-Mahmoudi a fait valoir que le dossier de son client était utilisé comme une carte politique dans l'intérêt de certaines parties et que son extradition constituerait "une violation de la loi".

Selon Me Azzedine Arfaoui, membre de la défense, l'Accord de Riyadh stipule qu'une extradition ne peut être envisagée que dans le cas de crimes commis contre les droits publics, non pour des délits politiques. Il a demandé au procureur de la cour d'appel de Tunis de vérifier les documents qui ont

été envoyés par la Libye et d'examiner les procédures officielles dans les demandes d'extradition.

"C'est un dossier de nature politique", a fait valoir Kourchid. "Il y a collusion entre les autorités libyennes et tunisiennes, ainsi que des considérations diplomatiques. Tout ce que nous demandons maintenant, c'est que la jeune démocratie naissante en Tunisie ne commette pas un crime contre les droits de l'Homme en extradant Al-Mahmoudi en Libye."

L'ancien Premier ministre libyen avait été arrêté il y a deux semaines à Tamaghza alors qu'il tentait d'entrer en Algérie. Il avait été reconnu coupable d'entrée illégale dans le pays et condamné à six mois de prison. Ses avocats avaient fait valoir qu'en tant que responsable gouvernemental se déplaçant en temps de guerre, il était autorisé aux termes de la Convention de Genève à entrer en Tunisie. Bien qu'il ait été acquitté mardi dernier, il reste en détention dans l'attente du dépôt d'une demande d'extradition.

Ses avocats ont demandé que leur client soit libéré et qu'il ne soit pas remis aux autorités de son pays, quali-



fiant la poursuite de sa détention de "manoeuvre". Ils maintiennent que l'état de santé d'Al-Mahmoudi est critique après qu'il ait entamé une grève de la faim jeudi dernier pour protester contre son renvoi en Libye.

"La justice tunisienne doit rejeter cette demande d'extradition pour des raisons humanitaires, parce qu'il pourrait être exécuté en Libye", a ajouté Kourchid.

Par Monia Ghanmi pour maghreb-canada.ca

La fermeture prolongée de la frontière algéro-marocaine est une "grande perte" pour le Maghreb, a déclaré, le mois dernier, l'ancien ministre algérien des Affaires étrangères Lakhdar Brahimi.

Il a appelé à la ré-ouverture de cette frontière, fermée en 1994, insistant sur le fait qu'il ne pourrait y avoir de Maghreb uni sans une amélioration des relations entre les deux pays.

"Nous espérons que nos dirigeants corrigeront cette situation, parce que le Maghreb, c'est aussi le Maroc et l'Algérie", a-t-il déclaré le 28 septembre lors d'un forum sur les révolutions arabes organisé à Alger.

Cette fermeture a réduit "la contribution du Maghreb aux changements qui surviennent au Moyen Orient", a-t-il ajouté. "Le Moyen Orient a besoin du Maghreb."

"La question de la frontière algéro-marocaine m'embarrasse chaque fois que je me rends au Maroc", a ajouté Brahimi, soulignant la volonté des peuples d'un "retour à la normalisation entre ces deux pays voisins frères".

L'Algérie et le Maroc peuvent mettre en oeuvre des réformes et des changements pacifiques sans révolutions populaires, a fait valoir cet ancien diplomate.

"Ces pays ont des dirigeants capables de guider ce changement et de le développer sans qu'il soit besoin de manifestations de millions de personnes ou de voir ce qui se produit en Syrie et dans la Li-

bye voisine", a-t-il ajouté. "Les dirigeants de ces pays ont le potentiel de favoriser le changement, et ils ont exprimé leur intention de le faire."

Un certain nombre de chefs d'entreprises, d'intellectuels et de responsables politiques avaient déjà appelé à la ré-ouverture de cette frontière.

"Des centaines de milliers d'Algériens et de Marocains souhaitent rendre visite à leurs familles dans les deux pays, mais la fermeture de cette frontière empêche ces visites de manière régulière", a expliqué Othmane Redjimi, spécialiste des relations internationales.

L'ouverture de la frontière serait "dans l'intérêt des deux peuples" au vu de "considérations économiques, politiques, historiques et culturelles", a-t-il ajouté.

"Il existe des facteurs communs qui rassemblent ces deux peuples frères, et ceux qui les rapprochent sont plus nombreux que ceux qui les divisent", a-t-il ajouté. "Je reconnais certes qu'il y a des sujets sensibles, comme la question du Sahara occidental, mais ce dossier ne devrait en aucun cas constituer un élément de division entre ces deux peuples, dès lors que sa résolution est laissée entre les mains des Nations unies."

Les relations entre les deux pays ont récemment montré quelques signes

d'amélioration. En juillet, le Président algérien Abdelaziz Bouteflika avait appelé à renforcer les liens avec le Maroc.

Dans un message de félicitation adressé au Roi Mohammed VI à l'occasion du douzième anniversaire de son accession au trône, Bouteflika avait réitéré son désir de joindre ses efforts à ceux du souverain du Maroc pour "construire des passerelles de fraternité, de coopération et de bon voisinage".

Trois mois plus tôt, le chef de l'exécutif algérien en visite à Tlemcen avait appelé à un renforcement de la coopération avec le Maroc, soulignant que le problème du Sahara occidental était "une question de l'ONU".

Pour sa part, Mohammed VI avait appelé en juillet à la mise en oeuvre d'une "nouvelle dynamique ouverte au règlement des questions en suspens comme prélude à une normalisation complète des relations bilatérales", notamment "la ré-ouverture des frontières".

Récemment, les relations bilatérales ont été marquées par un échange de visites ministérielles, qui ont culminé avec la signature d'accords de coopération dans plusieurs domaines, dont l'énergie et le secteur agricole. Il a été convenu d'augmenter les fournitures de gaz algérien au Maroc. De plus, les deux parties ont si-

gné un protocole d'accord dans le domaine de la sécurité alimentaire.

Des délégations d'hommes d'affaires ont également procédé à des échanges de visites pour explorer les opportunités de partenariats.

La ré-ouverture de la frontière "se produira un jour", avait déclaré en mai le Premier ministre algérien Ahmed Ouyahia. "Nous avons besoin d'un climat de bonne volonté et de confiance réciproque entre voisins", avait-il conclu.

Par Walid Ramzi pour Magharebia.com

Nous vous
aiderons à :

- ♦ Balancer votre budget
- ♦ Mettre fin au harcèlement
- ♦ Réduire vos paiements mensuels
- ♦ Conserver vos biens dans bien des cas !

Retrouvez la Joie de Vivre !



N'attendez plus. Agissez ! Appelez-nous au : 514-282-9999



Sam Lévy & Associés Inc. Syndics de Faillite

276, rue Saint-Jacques, Suite 815, Montréal, Québec H2Y 1N3

Téléphone: 514-282-9999 Télécopieur: 514-282-6607

Marocains du Monde

Les MRE et les élections de novembre : « Les dindons de la farce »

Selon Dr. M. Mraizika, « notre pays ne doit pas tolérer ces dérives. De même, il ne peut pas se permettre une rupture, une dissolution des liens ou l'exaspération des relations avec l'une de ses composantes les plus attachées aux valeurs de démocratie et d'égalité qu'il espère faire siennes »



Par Dr M. Mraizika

L'exclusion, sous toutes ses formes, économique, sociale, politique ou culturelle, est « une dépossession, une perte des liens et des repères, une perte de l'estime de soi ». Une personne en situation d'exclusion se retrouve souvent « en dehors et en marge, des règles » (précise le SAMU Social français). Mais, quand cette exclusion frappe une frange entière (5 millions d'individus) de la population d'une nation, quand elle a pour finalité de nier à ses membres un droit légitime -le vote et l'éligibilité- et de les écarter du champ de la citoyenneté et de l'égalité, elle atteint l'inacceptable.

Notre pays, le Maroc, se prête à entrer le 25 novembre (2011) dans une élection importante, la première de l'ère inaugurée par la nouvelle constitution. Mais, en même temps, son gouvernement et sa classe politique se préparent, avec une certaine indifférence et légèreté, à exclure de cette même élection plus de 11% de sa population. Ces exclus, ces « dindons de la farce » électorale ont pour nom : les Marocains Résidant à l'étranger (MRE).

Et pourtant. Les MRE ne représentent pas une catégorie de population défaillante à risque, une « diaspora » hostile et fermée sur elle-même, un corps malade et étranger à exclure du tout national pour préserver sa tranquillité et sa cohésion. Bien au contraire.

Les MRE, cette composante (11%) de la population nationale, active et dynamique, est une source inestimable de compétences, de savoir-faire et de devises. Elle permet à ce tout national, (au-delà de la famille et du village) de s'assurer, dans une conjoncture économique mondiale difficile, un développement économique et humain certains. Leur présence massive à travers le monde, constitue un autre atout déterminant (diplomatie parallèle) pour la promotion des intérêts supérieurs de la nation.

Les inclure dans les processus économiques est indéniablement une démarche pragmatique et utile. Les exclure délibérément du champ politique est une ma-

nière peu intelligente et peu démocratique, qui ne sert aucunement l'intérêt du pays.

Les MRE sont donc en droit de s'interroger sur les véritables motifs de cet acharnement et cette obsession qui visent à les mettre hors-jeu le 25 novembre prochain.

Quel pays au monde peut-il aujourd'hui se payer le luxe de priver près de cinq millions de ses nationaux de l'exercice de leurs droits politiques et civiques après qu'il les a solennellement proclamés ?

Quelle autre diaspora au monde peut accepter d'être éternellement exclue de la presque totalité des Conseils d'Administration des institutions chargées de gérer ses dossiers et ses affaires ?

Les exemples qui illustrent cette relation assez paradoxale entre « l'inclusion exclusion », dont les MRE sont victimes, sont nombreux et symptomatiques. Pratiquement, toutes les politiques publiques destinées aux MRE, affichent une même prétention : les inclure- et donc les intégrer- dans le processus économique. Mais, comble du paradoxe, ce sont de véritables stratégies d'obstruction et de blocage qui sévissent chaque fois que la question de leur participation politique et citoyenne est posée.

Est-il nécessaire de rappeler ici les termes du discours royal de novembre 2005 et d'inventorier les acquis fondamentaux et les espoirs immenses qu'il a suscités ?

Est-il utile de rappeler cet autre épisode marquant de la politique de marginalisation et d'humiliation des MRE, que symbolise le CCME ?

Quatre longues années de « vaches maigres » se sont écoulées depuis la création de ce CCME, en 2007, au cours desquelles s'est développée une vraie campagne de dénigrement de l'idée même de la participation des MRE à la vie politique nationale. Et si les deux derniers discours royaux (des 09 mars et 20 août 2011) ont ravivé de nouveau l'espoir et si la constitutionnalisation (articles 16-17-18) des droits MRE a marqué un pas gigantesque sur la voie de la « normalisation » et de la reconnaissance de la légitimité de cette participation, la machine semble, en dépit du bon sens, de nouveau grippée.

La concrétisation (lois organiques) des principes et droits annoncés par la nouvelle constitution tarde, en effet, à venir et ce ne sont pas les quelques propositions (vote par procuration), bien timides, qui circulent qui combleront le préjudice politique que subiront les MRE du fait de leur exclusion des prochaines opérations électorales.

Est-ce que les MRE vont rester éternellement des « citoyens de seconde zone », bercés par un discours inclusif de pure circonstance ?

L'Etat marocain n'a-t-il pas aujourd'hui une occasion idéale pour tourner, une fois pour toute, la page de l'exclusion des

MRE afin de pouvoir s'atteler à leur inclusion dans le processus de démocratisation du système politique national ?

N'est il pas risqué de continuer à porter atteinte à leur dignité de citoyens ?

Les « ennemis de la démocratie, les dé-faitistes et autres nihilistes » (cf. discours royal du 20 août) veillent toujours au grain et ils feront tout pour que la question de la représentation parlementaire des MRE revienne à la case départ, à l'année zéro de leur histoire politique et institutionnelle.

Faut-il laisser ces « ennemis de la démo-

cratie » agir en toute impunité et ainsi jeter le discrédit sur tout le processus démocratique amorcé le 1er juillet ?

Notre pays ne doit pas tolérer ces dérives. De même, il ne peut pas se permettre une rupture, une dissolution des liens ou l'exaspération des relations avec l'une de ses composantes les plus attachées aux valeurs de démocratie et d'égalité qu'il espère faire siennes.

Pour les MRE, voter ou ne pas voter n'est pas un simple choix cornélien, mais une affaire de dignité et de justice.

COMMUNIQUE

INSCRIPTION DES MAROCAINS RESIDANT A L'ETRANGER SUR LES LISTES ELECTORALES GENERALES

Le Consulat Général du Royaume du Maroc à Montréal a le plaisir d'annoncer aux marocains résidant au Canada que, conformément aux dispositions constitutionnelles et à la loi n° 11-36 (publiée au Bulletin Officiel du 19 septembre 2011) relative au renouvellement des listes électorales, il a été décidé d'ouvrir les inscriptions des citoyens résidant à l'étranger sur les listes électorales générales pour leur permettre de participer, au Maroc, aux prochaines élections qui se dérouleront le 25 novembre 2011.

A cet effet, les membres de la communauté marocaine résidant au Canada, ayant atteint l'âge de 18 ans révolus et titulaires de la Carte d'Identité Nationale (ou récépissé du dépôt), sont invités à formuler leurs demandes auprès du bureau ouvert à cet effet au Consulat du Maroc à Montréal qui se chargera de les transmettre aux Commissions Administratives compétentes auprès des différentes communes du Royaume.

Les demandes d'inscription peuvent être également adressées, par les intéressés eux même, directement à la Commission Administrative de la commune ou de l'arrondissement compétent.

Il est à rappeler que la loi relative au code électoral prévoit la possibilité de s'inscrire sur les listes de l'une des communes suivantes :

La commune du lieu de naissance de l'intéressé(e) ;

la commune où l'intéressé(e) possède des biens ou une activité professionnelle ou commerciale ;

la commune sur les listes desquelles est inscrit un des parents ou un des conjoints.

la commune où un des parents ou un des conjoints, suivant le cas, est résident;

la commune où est né le père de l'intéressé(e) ou son grand-père.

Cette relation doit être prouvée par tous les moyens usuels tel que l'attestation administrative de naissance, ou tout autre document administratif.

La période consacrée au dépôt des demandes d'inscription est fixée du 28 septembre 2011 au 27 octobre 2011.

Les Commissions Administratives mises en place dans les communes du Royaume et qui se chargeront de l'examen de ces demandes, se réuniront les 28 et 29 octobre 2011. Par ailleurs, le Consulat Général du Royaume du Maroc à Montréal recevra les demandes d'inscription sur les listes électorales tout au long de la période sus indiquée pendant les horaires de travail (9h - 15h).

Il y a lieu de noter que seule la Carte d'Identité Nationale (CIN ou CNIE) est acceptée comme document d'identité pour l'inscription.

Pour toute information complémentaire,

appeler le : 514.288.8750 ext. 228 (Bureau des élections)

ou adresser Email à :

info@consulatdumaroc.ca

Entretien avec M. Zoubair Hakam, nouveau Consul Général du Maroc à Montréal

Fort de sa longue expérience diplomatique ainsi que de son profil multidisciplinaire politique et économique, M. Zoubair Hakam compte, en étroite collaboration avec l'ambassade du Maroc à Ottawa, jouer un rôle de facilitateur pour la consolidation des liens du Maroc avec le Canada, en général, et des canadiens d'origine marocaine avec leur pays d'origine en particulier.



Zoubair Hakam

« Je suis convaincu, nous a-t-il confié que tout marocain, au delà de ses croyances et de ses allégeances, reste attaché à son pays d'origine ! »

Et d'ajouter: "Les Marocains du Canada ont en plus l'avantage d'être hautement éduqués et d'être très bien intégrés dans le pays d'accueil à tous les niveaux (...)" Ce qui les rend aptes à être le porte-flambeau de cette politique d'ouverture prônée par le Maroc Nouveau depuis les dernières décennies.

Aussi, M. Hakam se dit "disposé à travailler avec toutes les bonnes volontés, sur tout projet sérieux, transparent et bénéfique pour le Maroc".

Interrogé sur le centre culturel marocain de Montréal, M. Hakam a répondu que "ce centre est avant tout pour les Marocains". Mais il a aussi comme mis-

sion de faire rayonner la culture marocaine en Amérique du Nord, en général, et au Canada en particulier

Ce centre, qui ouvrira ses portes au public avant la fin de l'année en cours, sera dirigé par un diplomate nommé par Rabat et qui travaillera en étroite collaboration avec le Consulat général du Royaume du Maroc à Montréal. Le directeur sera appelé à programmer les activités du Centre en fonction des manifestations et des activités des associations qui exprimeront le désir de se servir des infrastructures de cette institution.

Concernant les services consulaires, M. Hakam a tenu à rendre hommage à son équipe chapeauté par le Premier vice-consul Abdellah Ouhi, un diplomate de carrière qui a sillonné l'Europe avant d'être nommé premier vice-consul à Montréal, en 2004. "Autant de compétences autour de moi, vont me faciliter la tâche pour mieux m'occuper des projets économiques en partenariat avec l'Ambassade du Royaume du Maroc à Ottawa ainsi qu'avec les membres de la communauté" a-t-il conclu.

Rappelons que M. Hakam a commencé sa carrière professionnelle en tant qu'enseignant chercheur à la faculté des sci-

ences juridiques, économiques et sociales (Université Qadi Ayyad, Marrakech).

Il fut ensuite recruté par le Ministère des affaires étrangères et de la coopération (MAEC) en 1986 en tant que Conseiller des affaires étrangères.

L'année suivante, il fut nommé chef de service "Formation et perfectionnement" au sein de ce même ministère.

De 1988 à 1991, il occupe successivement les postes de premier conseiller à l'ambassade du Maroc en Grèce, de premier conseiller à l'ambassade du Maroc en Chine et de conseiller économique à l'ambassade du Maroc en Algérie.

De retour au Maroc, en 1991, il fut conseiller à la Direction générale de la coopération internationale (MAEC), et ce, jusqu'à sa nomination, en tant que premier conseiller, à l'ambassade du Maroc au Caire, en 1994.

Il revient à Rabat en l'an 2000 pour occuper le poste de chef de la Division des échanges scientifiques et éducatifs, Direction de la Coopération Culturelle et Scientifique (MAEC). Il reste à la tête de cette division jusqu'à sa nomination, en 2003, en tant que Consul général du



A. Ouhi

Maroc à Düsseldorf (Allemagne, poste qu'il occupa jusqu'en 2007).

Avant sa nomination comme consul général du Maroc à Montréal, M. Hakam était chef de la Division des Affaires Asiatiques, Direction des Affaires Asiatiques et de l'Océanie.

Il est arrivé à Montréal au début du mois de septembre dernier, en remplacement de Mme Soufiane Otmani qui (selon une déclaration qu'elle avait faite, à Montréal, lors de son discours devant ses invités à la fête de l'intronisation de SM Mohammed VI, le 30 juillet dernier) a été nommée en tant qu'ambassadeur de SM le Roi à la République tchèque.

A. El Fouladi.

Le Ministre marocain, délégué auprès du Chef du Gouvernement chargé de la communauté marocaine résidant à l'étranger participe à l'inauguration la Maison des cultures maroco-flamande "Daarkom" à Bruxelles

Mohamed Ameer, Ministre délégué auprès du Chef du Gouvernement chargé de la communauté marocaine résidant à l'étranger, effectuera du 21 au 25 septembre 2011 une visite de travail en Belgique où il prendra part à l'inauguration de la Maison des cultures maroco-flamande "Daarkom" et présidera les travaux du 1er Forum des compétences belgo-marocaines.

La Maison des cultures maroco-flamande "Daarkom", qui ouvrira ses portes le 23 septembre 2011, est le premier inauguré parmi les centres culturels marocains à l'étranger programmés par le Ministère dans de nombreuses villes

et capitales à travers le monde. L'objectif de ces établissements est de mettre la culture marocaine à la portée de la communauté marocaine résidant à l'étranger et d'accompagner ses générations montantes dans leurs efforts pour une intégration qui ne renie pas leurs racines et leur civilisation d'origine.

Cette Maison, créée conformément à une convention de partenariat entre le Royaume du Maroc et le Gouvernement flamand, occupe l'ancien Théâtre de la Gaîté, en plein centre historique de Bruxelles, ce qui en fait un lieu privilégié de rayonnement culturel et une plateforme de dialogue et de synergie entre les civilisations.

En marge de cette visite, le Ministre préside le Forum des compétences belgo-marocaines, conjointement organisé le 22 septembre 2011 par le Ministère et l'Ambassade du Maroc en Belgique, en collaboration avec le réseau des compétences belgo-marocaines. Ce Forum a pour objet la mise en chantier d'un plan d'action pour concrétiser les engagements et résolutions de la rencontre constitutive, tenue à Bruxelles en décembre 2010, reflétant la volonté de ces compétences de contribuer aux efforts de développement au Maroc.

Source: MCMRE



3 ½ - 4 ½ à louer

OFFREZ-VOUS UN LOGEMENT RÉNOVÉ,
PROPRE INCLUANT : CHAUFFAGE, L'EAU CHAUDE,
POÊLE ET FRIGO.

Situé près de :

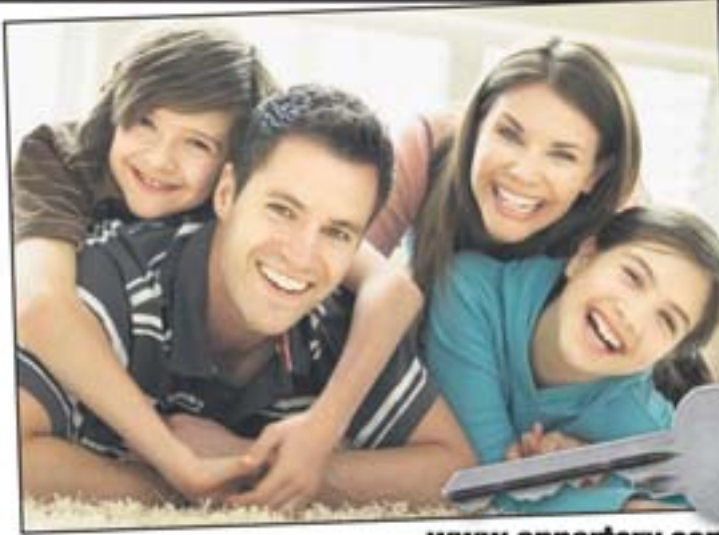
- cliniques
- métro et autobus
- centres d'achats
- écoles et cégeps
- restaurants
- banques
- pharmacies
- parcs et piscine
- centres communautaires

POSSIBILITÉ D'OCCUPATION IMMÉDIATE OU RÉSERVEZ
DÈS MAINTENANT POUR LES MOIS À VENIR !

DU LUNDI AU VENDREDI 10H À 17H
1440 rue DÉCARIE bur.40 (métro côte-vertu)

514-744-1094

** Attention: seul le bureau de location avec ce téléphone
(514-744-1094) sera ouvert le dimanche



www.appartcrv.com

VILLE SAINT-LAURENT

5 ½ à louer

Quartier Familiale

**RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT
POUR LES MOIS À VENIR**

Près de tous les services :
Écoles, cliniques, centres d'achats, parcs, etc...

**INCLUS : POÊLE, FRIGO, ET SERVICE
DE CONCIERGERIE
STATIONNEMENT GRATUIT**

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI
1655 Crevier Bureau 03

514-744-1323

voyages t.a.m

Plus de 30 ans à votre service. Merci!

Prix imbattables vers:
Casablanca, Alger, Oran,
Tunis, Beyrouth, Abidjan,
Dakar, Nouakchott,
Libreville.

Assurance de vol et de transport public offerte gratuitement à tous nos clients. Valeur de 100.000 \$

1118, Ste-Catherine O. Bureau 505 (Métro Peel)
Téléphone: (514) 878-9547
Sans frais: 1-877-353-6888

clicvoyages.ca
 cliquez & partez

Achetez et payez en ligne en toute sécurité
 Europe, Afrique, Moyen Orient, Asie, Canada,
 États-Unis, Amérique du sud

Nos spéciaux à tarif très réduits vers:
 Les forêts du sud, soleil des Caraïbes, croisières

www.clicvoyages.ca

SAFA VOYAGES

1400, Sauvé-Ouest, suite 245, Montréal (Qc) H4N 1C

Toutes destinations. Réservations garanties
 Services de voyages. Services touristiques

Meilleurs tarifs pour le Maroc, l'Algérie
 la Tunisie et le Moyen Orient.

اختصاصي في أسفار
 العمرة و الحج

**TOUTES SORTES DE VISAS
 POUR L'ARABIE SAOUDITE**

Tél.: (514) 332-0137 ou 1-877-323-4616
 Fax: (514) 332-8299
 info@safatravel.com <http://www.safatravel.com>

**VOUS AVEZ
 LA MARCHANDISE ?**

**NOUS AVONS
 VOS CLIENTS !**

Votre publicité sur
 Maghreb Canada Express

En couleurs à partir de seulement
39 \$

En Noir et Blanc à partir de seulement
29 \$

Des rabais sont accordés sous certaines conditions
Pour plus d'infos
514-576-9067

(Taxes en sus)

Abdelghani HAKKAT
 Agent immobilier affilié

Groupe Sutton - sur l'île inc.
 Courtier immobilier agréé
 38 Place du Commerce
 Île Des Soeurs H3E 1T8
 Téléphone : (514) 769-7010
 Cellulaire: (514) 793-1310
 Télécopieur : (514) 769-7030

**Service professionnel, courtois et ponctuel. Service trilingue
 Bienvenue à tous. Vous servir est un plaisir !**

**Vente, achat, location
 Immeuble a revenu
 Résidentiel et commercial
 Nous payons les frais du notaire !**



**Condo avec garage 219,000
 Métro de La Savane
 Vente rapide !**

CPAEXPERTS INC,
 Cabinet d'expertise comptable,
 (Hafid El-Idrissi, CGA)

Consultation en gestion, Évaluation d'entreprises
 Financement d'entreprises, Fiscalité, Plan d'affaires

Tel : 514-691-8778 Fax : 514-948-0707
<http://cpaexperts.ca>

7000, Av parc, Bureau 313, Montréal, Qc, H3N-1X1

Negafa Halima
 Pour vos mariages maghrébins
 Notre savoir faire à votre portée
Maison Couture Marocaine

- Caftan
- Takchita
- Bijoux
- Ammaria
- Henna (Tatouage)
- Chaise pour mariés (Décoration)

Tél.: 514-255-5770
 Cel.: 514-691-5770

**ÉCOLE DES CHAMPIONS
 OLYMPIQUES DE
 TAEKWONDO**

11 ans déjà
514-721-8173
 1 cours d'essai gratuit



Maître Abdelhak El Sahli
 8ème Dan

8400, 18^{ème} Avenue - Gymnase du Cégep de Rosemont | www.taekwondocanada.com

LECODEV Leaders and Experts for Cooperation and Development et **la cité collégiale**

Vous invitent à une Conférence-Débat sur
La formation pour les métiers d'avenir et le développement durable
dans un contexte de globalisation

à la Cité Collégiale : 801, promenade de l'Aviation - Ottawa (Ontario)



Le Samedi 22 Octobre 2011 à 10:30

LECODEV a le plaisir de vous inviter à la conférence-débat qui sera animée par M. Abderrahim Boumaraf, le Pr. Jose Etcheverry et M. Michel Caron, respectivement Directeur Général Adjoint du Groupe Flash-Algérie, Professeur à York University et Conseiller à la recherche appliquée à la cité collégiale.

Le thème qui sera débattu porte sur la formation des compétences en adéquation avec l'entreprise dans le contexte de la globalisation et des crises qui lui sont associées (délocalisations, sous-traitance, changement dans les processus de production et de distribution).

Cet événement offre une opportunité de conjuguer les attentes des acteurs économiques et les objectifs des formateurs. C'est aussi l'occasion d'affiner les processus et modalités d'échange et de collaboration entre les membres et sympathisants de LECODEV d'une part, et l'entreprise dans les pays tiers, d'autre part.

LECODEV se propose d'organiser le transport pour les intéressés résidant à Montréal et sa région. A cet effet, une contribution individuelle de \$20 est requise afin de couvrir partiellement les frais de transport.

Veillez réserver avant le 12 Octobre par :

- Téléphone : 1.613.864.7389
- Courriel : info@lecodev.com

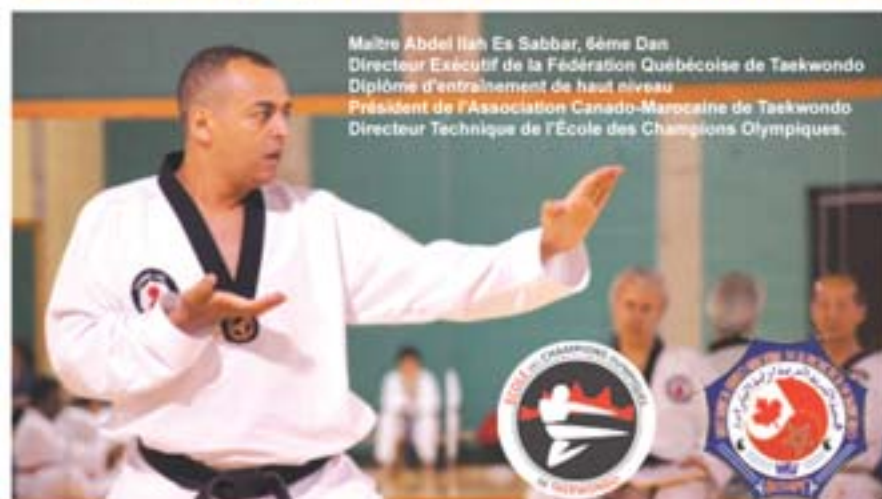
Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site de LECODEV : <http://www.lecodev.com>

La Mosquée Noor Al Islam en association avec l'École des Champion et l'Association Canado-Marocaine de Taekwondo, vous informe pour la :

SESSION AUTOMNE 2011
 (du 1er Octobre au 10 décembre)

Chaque Samedi

Adulte (14 ans et plus) : 11h30 à 12h30 / Enfants : 14h00 à 15h00



Assisté de Mr. Salah Arta, 4ème Dan



www.taekwondoessabbar.com

Coût inscription : 50\$, Uniforme : 50\$, Frais d'assurance* : 15\$

Inscription sur place ou par Tél : (514) 721-8173 / (514) 473-0527

* : Affiliation à la Fédération Québécoise de Taekwondo

voyages t.a.m

Nous offrons aussi des Tours en Autocar !

Ville de New York,
3 Jours A partir de 90\$

Départ:
 08 Octobre 2011 (Thanksgiving),
 10 Nov (Black Friday –
 Big sales, Christmas)

Contactez-nous pour plus d'information !

1118, Ste-Catherine O. Bureau 505 (Métro Peel)
Téléphone: (514) 878-9547
Sans frais: 1-877-353-6888

Soyez adéquatement informé sur vos droits et vos obligations

Cabinet Fraj
AVOCATE

Services personnalisés
 Conseils juridiques
 Procédures judiciaires
 Mise en demeure
 Mandats d'aide juridique acceptés
 Rédaction de contrats et conventions

PRIX ABORDABLES

Fatima Fraj LL.B, Avocate 514 270-4242
 Courriel : info@fatimafraj.com Métro Jean-Talon
 7121, rue Saint-Denis, suite 410 A, Montréal (Qc) H2S 2S5

www.fatimafraj.com

Crise européenne : Que faire pour s'en sortir ?

Le G7 Finances s'est réuni à Marseille les 9 et 10 septembre dernier en pleine crise financière et un ralentissement économique généralisé dans un contexte compliqué et plein d'incertitude.



Par Dr. Camille Sari

Les bourses leaders, notamment celles des Etats-Unis, connaissent des volatilités qui s'expliquent par deux phénomènes :

1. les opérateurs " traditionnels " utilisent l'épargne disponible pour les orienter vers des investissements rentables pour eux et leurs mandants. Ils sont influencés par les informations qui défilent sur les téléscripteurs et sur-réagissent à celles-ci. Leur interprétation donne lieu à des comportements mimétiques et souvent irrationnels.
2. les spéculateurs purs comme les hedges funds utilisent des logiciels sophistiqués afin de réaliser des opérations à la seconde et empocher les gains. Ils sont sans cupides et sans scrupules. La preuve les poursuites par les autorités monétaires américaines de 12 banques internationales.

DES GOUVERNEMENTS IMPUISSANTS

Les gouvernements sont impuissants et font la course derrière les marchés avec un temps de retard. Le rythme de leur processus décisionnel est plus long et doit suivre les procédures démocratiques.

L'accord de Bruxelles le 21 juillet 2011 ne peut être mis en œuvre avant que les pays signataires ne le fassent entériner par leurs parlements respectifs. De même que le fonds européen de stabilité financière FESF ne pourra prendre le relais de la BCE et racheter les obligations des Etats en difficulté qu'à la fin de ce processus.

Les allemands rechignent à poursuivre le soutien à la Grèce et par là même aux autres pays qui pourraient faire appel à l'Union européenne comme l'Espagne, l'Italie, le Portugal et l'Irlande. Les finlandais ont signé un accord secret avec la Grèce afin de ne pas lui donner un chèque en blanc et l'Estonie hésite à appliquer les accords européens de soutien à la péninsule hellénique. Cette cacophonie ajoute à la confusion qui règne sur les bourses et font le jeu des spéculateurs.

Les dirigeants européens, faute d'avoir une harmonisation des politiques budgétaires qui va ensemble avec une politique monétaire unique et une coordination des politiques économiques et plus précisément un plan industriel de relance, passent leur temps à faire avancer leurs idées par médias interposés.

COMLOT AMÉRICAIN CONTRE L'EURO ?

Ils sont devenus des commentateurs des événements au lieu d'en être les acteurs. Les contextes pré-électoraux n'arrangent pas les choses. Le président Sarkozy quand il s'adresse à la communauté économique et financière, a un œil sur ses adversaires socialistes et prépare des manœuvres dans la perspective des présidentielles de 2012.

Dans ce brouhaha, le MEDEF, le patronat français, par la voix de sa présidente Laurence Parisot, crie au complot américain contre l'euro.

Et pour couronner le tout, Christine Lagarde, directrice générale du FMI demande la recapitalisation des banques européennes, alors que le vrai problème c'est la régulation financière dont les Etats-Unis n'en veulent pas.

Ces derniers s'opposent à une taxe sur les transactions financières et la lutte contre les paradis fiscaux. Il ne faut pas se leurrer, cette institution exprime les préoccupations et les intérêts des Etats-Unis au premier chef.

FAUT-IL ABANDONNER L'EURO ?

Le président B. Obama, a proposé le 8 septembre dernier de mettre en place un plan de relance de 447 Mds de dollars, alors que la France s'apprête à prendre des mesures plutôt dans le sens de la rigueur budgétaire et des coupes sombres dans les dépenses publiques et une hausse des impôts. La différence est simple. Les Etats-Unis ont une monnaie nationale qui joue un rôle international (ci-après en annexe un bref rappel historique du SMI), alors que l'Hexagone partage une monnaie unique avec d'autres pays.

Le problème de la France et de l'Europe c'est que la monnaie unique fut imposée d'en haut par les Etats, alors que les convergences budgétaires et économiques n'étaient pas parachevées. Ma thèse de doctorat soutenue en 1987 a mis l'accent sur la détermination de la valeur propre de la monnaie par les fondements réels. La monnaie est l'expression des déterminants réels. En outre il ne peut y avoir des politiques budgétaires autonomes les unes aux autres, alors que la politique monétaire est conduite par la BCE en toute indépendance !

J'ai préconisé pour le Maghreb de commencer par mettre en place une monnaie commune, le dinrham, devant cohabiter avec les monnaies nationales aussi longtemps que les convergences économiques et budgétaires ne sont pas totalement accomplies.

Je ne pense pas qu'il faille abandonner l'euro. Cela entraînerait l'effondrement

de toute l'Europe. Il n'y a pas d'autres alternatives qu'une plus grande coordination intereuropéenne et une solidarité sans faille, car les systèmes financiers sont liés et les économies sont interdépendantes. Si la Grèce et les pays du sud ont bénéficié de l'élan européen, l'Allemagne a trouvé dans les pays de l'Est et de l'ouest des débouchés à ses industries. Le mérite de ce pays, c'est qu'il a lutté contre la désindustrialisation, alors que d'autres comme la France ne l'ont pas empêché. En 1992, j'avais alerté sur le déclin de l'industrie française et ses conséquences sur sa position à l'échelle nationale et internationale.

L'Europe ne peut s'en sortir sans la coopération internationale. Cela commence par le G7 financier qui a révélé ses intentions en ces termes :

" Les inquiétudes entourant le rythme et l'avenir de la reprise soulignent le besoin d'un effort concerté au niveau international pour soutenir une croissance forte, durable et équilibrée. Nous devons tous adopter et mettre en œuvre des plans de consolidation budgétaires ambitieux et favorables à la croissance, ancrés dans des cadres budgétaires crédibles. Les politiques budgétaires sont confrontées à un équilibre délicat à trouver. Etant donnée la nature fragile de la reprise, nous avons la difficile tâche de devoir à la fois mettre en œuvre pleinement nos plans d'ajustement budgétaires et soutenir l'activité économique, en tenant compte de circonstances nationales différentes. "

Les propos du G7 devraient s'étendre au G20 et inciter la communauté internationale à plus de régulation et plus de solidarité en mettant en place des outils en rupture avec l'ultralibéralisme régnant et la prépondérance de la finance sur l'économie réelle.

Vladimir Poutine propose la création d'une Union eurasienne

Le premier ministre russe Vladimir Poutine propose la création d'une Union eurasienne composée d'anciennes Républiques soviétiques, tout en se défendant de vouloir ressusciter l'URSS. Dans un article publié mardi pour le quotidien russe Izvestia, il fait valoir que la nouvelle alliance constituerait «des pôles du monde moderne, servant de lien efficace entre l'Europe et la dynamique région Asie-Pacifique» M.Poutine a déjà dit qu'il considère la disparition de l'URSS en 1991 comme la plus grande catastrophe géopolitique du 20e siècle. La Russie cherche depuis plusieurs années à renforcer ses liens, notamment économiques, avec ses anciens partenaires soviétiques. Dans son article M. Poutine qualifie d'ailleurs d'étape historique, la mise en place prévue en janvier 2012 d'un espace économique unique avec le Bélarus et le

Kazakhstan, prolongement de leur Union douanière. La Russie, en conflit avec l'Ukraine sur les tarifs gaziers, ne cesse de proposer à Kiev de rejoindre cette union, mais a pour l'instant essuyé un refus de ce pays qui a l'ambition de renforcer ses liens avec l'Union européenne.



Photo:
<http://marseillecolo.hautetfort.com/>

Pages économiques

Bref rappel historique du système monétaire international

C'est dans la ville de BRETTON WOODS que les puissances alliées (avec un statut d'observateur dévolu à l'URSS) ont scellé en 1944 le sort de la finance internationale.

Toutes les monnaies sont indexées sur le dollar qui lui-même est défini par une quantité d'or fixe et pré - déterminée.

Le système monétaire international entérinera la domination étasunienne et par-là même celle du dollar qui revêt à la fois sa fonction de monnaie nationale et de monnaie internationale.

Ce régime de taux de change fixes assurera une stabilité du système monétaire et financier jusqu'au 15 août 1971, date à laquelle le président R. NIXON déclara la fin de la convertibilité du dollar en or suite aux tensions permanentes sur cette monnaie. Cette décision unilatérale s'explique par le danger sérieux et permanent que les autres pays européens et le Japon puissent exiger la conversion en or de leurs excédents de dollars, puisque celui-ci était convertible en or, du moins dans les échanges entre banques centrales.

Plusieurs réunions eurent lieu pour s'accorder sur une dévaluation de la devise étasunienne et tenter un replâtrage du système. Elle débouchèrent sur les "accords de Washington", dits aussi "accords du Smithsonian institute", conclu le 18 décembre 1971 par les ministres des finances et banquiers centraux du "Groupes des Dix" (la CEE, la Suede, Les Etats-Unis, le Canada et le Japon) qui établirent des parités centrales et des marges de fluctuation de

2,25%.

De cette époque date la formule attribuée au secrétaire d'Etat américain au Trésor, John Connally : "The dollar is our currency and your problem", "le dollar est notre monnaie et votre problème".

Cet accord ne tint guère plus d'un an. En février 1973 une crise de change généralisée balaya toute velléité de gérer les changes et instaura de fait les changes flexibles généralisés.

Cette décision unilatérale qui vit le flottement des monnaies se généraliser, mais surtout permit aux autorités étasuniennes de créer de la monnaie de façon illimitée, ex - nihilo et sans contrepartie réelle, et de financer ainsi leurs déficits extérieurs.

Les États - Unis sont le seul pays qui peut acquérir des biens à l'étranger en créant de la monnaie sans connaître l'inflation.

Ceci est encouragé par la détention massive des autres nations d'une quantité considérable des dollars US. C'est ce qu'on appelle la dollarisation massive de certains pays (asiatiques et européens, sud - américains) où la monnaie nationale cohabite avec le dollar.

Les trente années glorieuses sont caractérisées par une forte croissance économique, une stabilité des taux de change, un quasi plein emploi et des politiques industrielles très sévères sous l'impulsion de l'Etat.

Cette période fut celle de l'indexation des salaires sur les prix et d'une répartition de la valeur ajoutée en faveur des salariés au dépend du profit.

Elle prendra fin au début des années 1970 non pas à cause de ce qui fut nommé la crise pétrolière (en référence à la forte augmentation des prix du pétrole par les pays arabes suite à la guerre d'octobre 1973 contre Israël) mais en raison d'une profitabilité déclinante des pays industrialisés.

Toutes les études montrent à l'évidence la baisse du taux de rendement des entreprises. Plusieurs événements ont marqué cette période :

- Ralentissement du taux de croissance des économies;
- Montée des tensions inflationnistes;
- Augmentation du chômage;
- Fin de la convertibilité du dollar en or (décision de Nixon en 1971).

Il s'agit d'un tournant dans l'évolution du système monétaire international et, par effet de contagion, sur la finance internationale.

Les devises ne sont plus liées à une monnaie (le dollar US) indexée sur l'or. D'où le passage au régime de changes flexibles et la fin de la stabilité monétaire.

De ce fait les Etats - Unis est le seul pays qui dispose d'une monnaie nationale jouant un rôle international. Ce pays peut créer à l'infini des quantités de dollars,

dont la circulation dans le monde est incontrôlée et incommensurable.

Il peut financer ses déficits gigantesques au dépens des autres pays. 60 % des réserves de change sont détenus par les économies pétrolières, la Chine, la Russie, le Japon...

Comme le dollar était la seule monnaie internationale et les marchés financiers étasuniens les seuls marchés liquides, l'accès des autres pays aux moyens de paiements internationaux passait nécessairement par l'endettement du système financier étasunien à l'égard des autres pays.

En 1979, Margaret THATCHER conquiert le pouvoir au Royaume Uni

Quinze mois plus tard, les Etasuniens élisent le républicain Ronald REAGAN ; c'est le triomphe de l'ultra libéralisme et du marché :

Moins d'Etat, moins de règles, plus de privatisations. C'est la victoire de l'économie de l'offre et l'échec de l'économie keynésienne de relance par la demande.

L'école de Chicago menée par Milton Friedman préconise la stimulation de la croissance et de l'emploi par une politique de soutien aux entreprises et au profit.

Camille SARI (www.camille-sari.fr)

Les défis des changements climatiques appellent à des mesures d'adaptation intégrées et globales

L'efficacité des mesures d'adaptation dépendra de la capacité des pays à développer et appliquer des approches cohérentes et coordonnées, à mobiliser les ressources nécessaires pour faire face aux coûts supplémentaires et à mobiliser les compétences et institutions spécialisées dans le cadre d'une approche partenariale et d'une coopération renforcée, a indiqué Mme Bounemra à l'ouverture de la réunion d'experts consacrée à l'examen d'un cadre régional d'action et de coopération pour le renforcement des capacités d'adaptation au changement climatique au Maghreb.

Organisée par la CEA en collaboration avec le secrétariat général de l'Union du Maghreb Arabe (UMA), cette réunion a notamment pour objectif d'adopter un cadre d'action et de coopération pour le renforcement des capacités d'adaptation au changement climatique au Maghreb.

Le changement climatique affecte l'ensemble des secteurs et des acteurs du développement dans les pays du Maghreb

La région du Maghreb est particulièrement vulnérable aux changements climatiques qui exercent une influence notable au quotidien sur le développement socio-économique de la région et sur certains milieux écologiques sensibles, a relevé Mme Bounemra.

A cause de son impact potentiel sur les secteurs-clés des économies des pays maghrébins, la santé, l'emploi, l'accès aux ressources naturelles et la migration, le changement climatique est porteur d'importants risques de détérioration des conditions sociales et d'apparition de conflits, a-t-elle mis en garde.

Étant une région à dominance aride et semi-aride, le Maghreb souffre des effets des variations climatiques et fait face à un accroissement de la fréquence des inondations et des sécheresses, a indiqué Mme. Bounemra.

Pour le Secrétaire général de l'Union du Maghreb Arabe (UMA), M. Habib Benyahya, les variations climatiques marquées par une tendance vers plus d'aridité et des périodes de sécheresse récurrentes de plus en

plus longues et aiguës, avec comme corollaire la raréfaction de l'eau et la dégradation des sols, impactent lourdement les écosystèmes des pays du Maghreb.

Pour faire face à cette situation et s'adapter à la vulnérabilité climatique et ses conséquences, les pays du Maghreb ont engagé un certain nombre d'initiatives visant à promouvoir des outils de planification adaptés. Toutefois, l'efficacité de ces initiatives est entravée par le manque de données et l'insuffisance des capacités institutionnelles et techniques existantes.

Un cadre régional d'action et de coopération pour le renforcement des capacités d'adaptation au changement climatique au Maghreb

L'adoption de ce cadre régional d'action a pour finalité de renforcer l'aptitude des pays à mettre en Œuvre des mesures d'adaptation grâce à un partenariat régional qui engage les parties et promeut la coopération entre les institutions de la région du Maghreb.

Ce cadre régional d'action prévoit la mise en place d'une base régionale de connaissances sur les changements climatiques et ses impacts afin de développer des modèles climatiques qui répondent aux besoins régionaux et élaborer un rapport régional à l'intention des décideurs.

Il s'agit également d'améliorer la gestion durable des terres, d'augmenter la productivité agricole et d'œuvrer pour une gestion intégrée des ressources hydriques pour surmonter les pénuries d'eau.

Par ailleurs, la coopération entre les pays du Maghreb vise à préparer une convention maghrébine sur la biodiversité et les services rendus par les écosystèmes.

Cette réunion sera sanctionnée par des recommandations qui seront présentées pour examen et adoption à la prochaine session du comité intergouvernemental d'experts du bureau de la CEA pour l'Afrique du Nord, prévue en février 2012.

Source: (MAP) Maghreb Arabe Presse (27/09/2011)

Survivre . Épisode 8

Quand ma tribu fait de la Politique

Il y a deux sortes d'hommes politiques : Ceux qui usent de la langue pour dissimuler leurs pensées, et ceux qui en usent pour dissimuler leur absence de pensée. (Jan Greshoff - Belladone)



Les vacances d'été sont maintenant terminées. J'entame ma deuxième année primaire et par la même occasion l'enseignement du Français. C'est l'ad-joint du directeur qui nous donne ce cours. Un homme très sympathique et plein de patience. J'avalais ses mots en classe et les répétais à ma belle-mère quand je rentre à la maison.

Et ma belle-mère de prédire que bientôt je pourrais me permettre de l'insulter en français sans qu'elle puisse réagir. Et moi de penser que les prédictions de ma mère sont en train de se réaliser et que je vais devenir le Caïd des Béni Mous-sa !

Mais elle n'est plus là pour savourer mes exploits ! Et c'est ma belle-mère qui le fait à sa place... En digne mère de remplacement ! Contente que j'apprenne si vite !

Mais nous ne gardons ce sympathique maître de français que deux ou trois semaines. On vient de nous transférer dans une autre salle de classe qu'on vient tout juste d'ouvrir entre la mosquée et l'écran du cinéma improvisé de la place publique du village. La raison en est l'ouverture de deux classes pour les filles dans l'école principale !

Malgré la proximité de cette salle de classe de la maison, l'école ne tarde pas à devenir un calvaire grâce aux talents de tortionnaire de notre nouveau maître bilingue (car il était d'origine maghrébine) qui réserve son arabe surtout aux gros mots et aux insultes afin que nous puissions en savourer tous les sens !

Hormis ses manières préhistoriques et le fait de sacrer quasiment au bout de chaque phrase quand il est en colère (ce

qui arrive souvent), il a aussi un côté antique puisé chez des soldats grecs. En effet, avant de s'attaquer à l'un de ses ennemis (je doute qu'il en ait d'autres, autre que nous), il commence par insulter ses parents, ses ancêtres et surtout son Dieu et sa religion.

Nous étions terrorisés, scandalisés et sidérés par le fait qu'une créature pareille puisse insulter son créateur sans en subir instantanément les conséquences ! Mais il a continué son œuvre pédagogique sans que rien ne lui arrive. Et les élèves ont continué à apprendre beaucoup : Surtout de cette science qui consiste à recevoir des coups de tout genre sans trop souffrir ni trop se fatiguer !

En ce qui me concerne, je n'avais pas trop d'effort à fournir, entraîné à la maison avec mon père oblige ! Ce qui fait que mes mains arrivent presque toujours à temps pour s'interposer avec celle du maître et ma joue et que mon cou se rebiffe aussi promptement que celui d'une tortue dans sa carapace pour amortir les claques derrière la tête. Mais je gueulais aussi fort que le commun des mes disciples pour permettre au maître de sauver la face !

Ne s'avouant pas vaincu, ce dernier s'est pris, une fois, à ma tête avec sa grosse règle de bois normalement destinée à nous apprendre la géométrie sur le tableau et non pas à faire des dessins, aussi géométriques soient-ils, sur nos corps ! Mais allez expliquer ça à cette tête de mule maghrébine frustré par je ne sais quel mal que lui ont fait mes ancêtres, et dont, si c'est bien le cas, je ne suis nullement responsable !

Ah que je fus fier ce jour-là de ma caboche ! Elle fut assez forte pour tenir tête à la règle du maître qui se cassa nette. C'est un signe du destin : Dieu veut que je me serve de ma tête ! Message bien reçu ! Pour le moment le contenant semble résister. Dur ! Comme ne cesse de me le répéter mon père : « Ya lahmar, tu as la tête dure ! »

Ya lahmar ? Suis-je un âne ? Bah ! Pour ce qui est du contenu de ma tête, on verra bien dans l'avenir s'il y a dedans autre chose que des courants d'air... Je vais attendre d'autres signes du destin ! Pour le moment, il faut survivre aux attaques de ce plus fou des maîtres !

Furieux d'avoir perdu sa baguette tragique, celui-ci achève son œuvre magistrale en me « poignardant » le chef avec le morceau de bois qui lui est resté dans la main. Résultat : quelques plaies ici et là, mais rien de sérieux pour en faire un drame. D'ailleurs que pourrais-je faire ?

Me plaindre à mon père, lui qui croit « dur comme fer » que le bâton est descendu du paradis avec Adam ! (Peut-être pour corriger Ève de lui avoir joué le mauvais tour de la pomme).

La correction fait partie de l'éducation ? Quelle exagération !

Et c'est ainsi que durant cette période, les réveils deviennent un supplice et la fin des classes une délivrance !

Mon temps de liberté est partagé entre la boutique de mon ami Brahim (qui s'est mis en devoir de m'enseigner l'art de rembourrer les oreillers et les matelas ; Toute une technique !) et le jardin miniature de la maison.

Mon père finit par me donner l'autorisation de le cultiver et j'y ai planté des fèves et de la menthe. Je passais de longs moments accroupis au milieu de cette verdure miraculeuse, en surveillais la progression et la protégeais contre les parasites.

Ce nouveau don de jardinier ne va pas sans faire une malheureuse : Ma grande sœur qui est chargée de laver mes vêtements de plus en plus souillés de boue. Le tension est devenue insupportable entre nous deux et elle n'arrête pas de se plaindre à mon père qui prenait son parti à tous les coups en me donnant de temps en temps quelques coups !

Quel fut donc mon soulagement d'apprendre qu'elle va enfin nous quitter ! En effet, en entrant un jour comme d'habitude (c'est à dire en balançant mon car-table vers la chambre une fois le seuil de la maison dépassé) je fus surpris de trouver la maison envahie par une foule de mégères.

Ma petite sœur, m'apprit que notre grande sœur va se marier. Et ne pouvant entrer dans la chambre, timidité oblige, je me suis glissé vers la fenêtre et me suis mis à épier la jeune mariée.

Elle était là, parmi les vieilles dames, méconnaissable, tellement on lui avait barbouillé le visage ! Une des femmes était en train de lui induire maintenant les pieds de henné. Quant à ses mains, je suppose qu'elles étaient déjà induites de ce produit puisqu'on les a entourées de chiffons : Ce qui lui donne l'allure d'un boxeur... Vaincu d'avance. J'ai attendu qu'elle tourne la tête pour lui adresser des grimaces, mais elle semble ne pas s'intéresser à mes singerie.

C'est donc si grave que ça, le mariage ?

Je suis allé alors dans mon petit jardin, j'y ai ramassé des graviers et je suis revenu à m o n

À suivre : Page 17

Consultez nos archives depuis juillet 2003 à ce jour sur notre site WEB:

www.maghreb-canada.ca

Pour toute autre information, appelez-nous au 514-576-9067 ou envoyez-nous un courriel à : info@maghreb-canada.ca

Notre petit village la terre

Claude Guéant : l'Ombre de Sarkozy

Tout le monde se souvient de son discours de Dakar qu'il a écrit pour Nicolas Sarkozy en 2007. « L'Homme africain n'est pas assez rentré dans l'Histoire. » écrivait-il.



Par Mustapha Bouhaddar

Plus tard, il persiste et signe dans le quotidien « Le Monde », et assure que « L'homme africain est entré dans l'histoire et dans le monde, mais pas assez. Pourquoi le nier ? »

Une brève recherche sur la toile, nous apprend que cet ancien préfet qui a monté très vite les échelons jusqu'à devenir ministre de l'Intérieur est aujourd'hui craint, redouté jusque dans son propre camp. Guéant est allé à l'école Pasqua. D'abord dans les Hauts-de-Seine, puis à l'Intérieur. Comme simple secrétaire général de la préfecture, puis comme directeur général de la police nationale. Même son propre camp a oublié ce patronage. Il faut dire que l'énarque du Nord a bien caché son jeu. Soupçonneux et méprisants, les proches de Sarkozy, l'ont vu débarquer en 2002, place Beauvau. Son séjour à côté du futur président devait être éclair, le temps de mettre la machine en route.

Les collaborateurs de Sarkozy le trouvaient trop vieux, pas du tout dans le coup. Il avait plus de 50 ans, et pas la réputation d'un politique. Seul avantage : il ne risquait pas de faire de l'ombre à ces derniers. En effet, l'homme n'est pas charismatique. Dix ans plus tard, Guéant est toujours là. Mieux : il a réalisé son rêve. S'asseoir à son tour, comme l'avait fait jadis son mentor Charles Pasqua sur le fauteuil du premier flic de France. Comme son maître, Guéant sait que de petits arrangements avec la légalité sont nécessaires. Et qu'il faut bien fréquenter quelques filous – ou supposés tels – pour « se tenir au courant des affaires du monde » (« Libération », 16/9).

Avec Pasqua comme l'a rapporté Didier Hassoux, un journaliste du « Canard enchaîné », Guéant a aussi appris l'art de la grosse ficelle. Dernière en date : troubler les grands électeurs en publiant les listes des candidats aux sénatoriales...sans étiquette.

Cela n'a pas suffi. Le ministre de l'Intérieur – donc des élections – avait déjà tenté d'embrouiller l'électeur lors des cantonales de mars. Au moment de l'annonce des résultats, depuis la salle des

Fêtes de Beauvau, il avait additionné les scores de l'UMP avec ceux des divers droites, y compris les opposants de Sarkozy. Un calcul de toute logique mathématique et politique qui lui a permis, face caméra, de constater une bonne tenue de la majorité présidentielle, malgré une déculottée rare. Guéant est un dangereux récidiviste.

Toujours prêt à faire Front lorsqu'il s'agit de séduire la droite, la droite de la droite et au-delà. Fort opportunément et régulièrement, à quelques mois de la présidentielle, il se rappelle au beau souvenir de l'électeur en affirmant qu'« à force d'immigration incontrôlée, les Français ont parfois le sentiment de ne plus être chez eux ». Pour ceux qui n'ont pas compris, il évoque un peu plus tard, la « croisade », conduite par un Sarkozy libérateur en Libye. Notre homme sait aussi lire les chiffres et les interpréter à sa façon, comme lorsqu'il affirme, le 25 mai, que « deux tiers des enfants d'immigrés se trouvent sortir de l'appareil scolaire sans diplôme ». Deux tiers qui, pour l'Insee, sont seulement 16%.

Dans une surprenante critique du discours de Grenoble, Henri Guaino revient le 11 septembre 2011 sur les fameux tests ADN applicables aux migrants. « On

nous a reproché les tests ADN, votés à l'automne 2007. Ce n'était, c'est vrai, pas une atteinte aux droits de l'Homme mais ce n'était pas conforme à notre tradition républicaine. Eh bien, les tests ADN ont été abandonnés ». Un sursaut de « tradition républicaine » aurait donc permis la remise en cause de ces tests ADN ? Précisons d'emblée que la loi de 2007 est toujours en vigueur et que les tests ADN n'ont jamais été véritablement abandonnés. Il suffit d'ailleurs de lire l'article 111-6 du Code des étrangers pour s'en convaincre. Alors même que de nombreuses réformes du droit des étrangers ont été votées depuis lors, à aucun moment il ne fut pourtant question d'abroger cette disposition. En vérité cet article est tombé en caducité plus qu'il n'a été retiré.

Avant de clore cet article, je reviens sur le discours de Dakar, ne serait-ce que pour nos chers lecteurs de Montréal qui ignorent que l'actuel ministre de l'Intérieur était la plume de Nicolas Sarkozy. Ce discours condamne la colonisation tout en rappelant ses apports, mais surtout il voit l'homme africain ainsi : « Le drame de l'Afrique, c'est que l'homme africain n'est pas assez entré dans l'histoire. Le paysan africain [...] dont l'idéal de vie est d'être en harmonie avec la nature, ne

connaît que l'éternel recommencement du temps rythmé par la répétition sans fin des mêmes gestes et des mêmes paroles. Dans cet imaginaire où tout recommence toujours, il n'y a de place ni pour l'aventure humaine ni pour l'idée de progrès. Dans cet univers où la nature commande tout, [il] reste immobile au milieu d'un ordre immuable où tout semble être écrit d'avance. Jamais l'homme ne s'élance vers l'avenir. Jamais il ne lui vient à l'idée de sortir de la répétition pour s'inventer un destin. »

Quand bien même on peut trouver vraie cette vision (faut-il encore avoir vécu là bas pour vraiment le dire !!), il est impensable qu'un homme d'Etat puisse dresser un portrait aussi rabaissant. Non à la mode des discours où il n'y a plus de tabou, il faut un savoir-vivre et un savoir-être !

L'histoire est le récit, presque toujours faux, d'événements presque toujours sans importance, occasionnés par des chefs d'états qui sont presque tous des coquins et des soldats qui sont presque tous des imbéciles. Ambrose Bierce, journaliste américain, (1842-1914).

**Viande
Halal**

**A 30 minutes
de Montréal**

**Prix abordables!
Téléphonez au**

(450) 588-3439

**Vous pouvez
Aussi accomplir le
rituel de l'abattage par
vous-même**

ABATTOIR ZAMPINI INC.

Armando Zampini, Propriétaire
Chèvres - Moutons - Veaux - Lapins - Viande Chevaline -
Canards

1425, L'Achigan Nord, L'Épiphanie
Autoroute 40 Est, (Sortie 108, puis tourner à gauche)

Page littéraire

My Week with Marilyn Monroe

Un prochain film sur nos écrans mettant en vedette une star d'Hollywood que personne n'arrive à oublier tant sa beauté, sa séduction, sa vulnérabilité ont marqué l'histoire du cinéma américain? Marilyn Monroe, évidemment.



Par Anne Campagna

My Week with Marilyn est un film dramatique autobiographique britannico-américain de Simon Curtis dont la sortie est prévue le 4 novembre 2011.

À Londres en 1956, Colin Clark (Redmayne), un employé de Laurence Olivier (Branagh) raconte les relations entre l'acteur-réalisateur et son actrice-productrice Marilyn Monroe (Williams) durant le tournage du Prince et la Danseuse... Il faut voir ce clip ou l'actrice américaine Michelle Williams ressemble étrangement à la vraie Marilyn Monroe: <http://youtu.be/k8a2zF-RRXQ>, un superbe clip aux allures de film d'époque.

Le film My week with Marilyn parlerait des relations tendues qu'aurait eues Marilyn Monroe avec l'acteur sir Lawrence Olivier's, un acteur, metteur en scène, directeur de théâtre, réalisateur et scénariste britannique a la fiche technique extrêmement longue et talentueuse lors du tournage du film Le Prince et la Danseuse sorti en 1957.

Réalisé par Simon Curtis, ce long-métrage est adapté des mémoires de Colin Clark, un assistant de Sir Laurence Olivier lors du tournage en 1956 près de Londres du Prince et la danseuse avec Marilyn Monroe. (infos tirées de l'encyclopédie universelle wikipedia) MA SEMAINE AVEC MARILYN MONROE FRAGMENTS (paru en 2010) Ce film, qui connaîtra sûrement un succès impressionnant au box office, m'a emmenée à passer moi aussi ma propre semaine avec Marilyn Monroe sous la forme de lectures du livre Fragments, publié aux éditions Harpers Collins aux prestigieuses éditions du Seuil en français.

Je laisse ici parler la maison d'édition pour vous présenter le livre, que j'ai lu avec passion bouts par bouts tous les jours, et dont la prose n'a d'égal que le mystère de Marilyn Monroe qui plus on le découvre, plus il nous laisse sur notre faim. On en vient à se dire qu'elle était

peut-être elle aussi écrivain, ou une poète, et qui si elle avait eu confiance en elle, elle aurait trouvé un public pour la suivre. "On découvrira dans ce livre, en exclusivité, les textes de l'actrice : fragments, notes, poèmes, correspondance, et même recettes de cuisine... Tous ces documents nous révèlent la grâce d'un être fragile, sujet à une perpétuelle introspection et en permanente quête d'amour." (notes de l'éditeur)

Au delà de tout ce qui a été dit sur Marilyn Monroe, de son image de femme fatale écrasante surtout pour elle, on découvre une femme, une artiste blessée par son extrême sensibilité. Ses poèmes, des petits bijoux d'intelligence, jaillissent page après page et nous révèlent ses questionnements lancinant face à une vie qu'elle ne semble pas capable contrairement à son image publique de prendre à la légère.

Fragments nous fait découvrir une Marilyn Monroe que personne ne connaît, Marilyn Monroe l'intellectuelle, posée dans le livre a différentes pages toujours un livre à la main, Marilyn qui lisait Ulysse de James Joyce, To the Actor de Michael Chekhov, death of a salesman de son mari l'écrivain Arthur Miller. On peut lire toutes les petites notes qu'elle se faisait à elle même dans des petits carnets qu'elle traînait sur elle et dont elle avait légué l'héritage à Lee et Paula Strasberg, les fondateurs de l'Actor's Studio, qu'elle fréquenta assidûment à partir de l'année 1955.

Son amitié indéfectible envers les fondateurs du studio nous est livrée à travers des lettres qu'elle leur écrivaient, qui

révélaient une âme d'artiste sensible et tourmentée, d'écorchée vive en constant questionnement sur sa validité en tant qu'actrice, une valeur qu'elle tentait constamment d'améliorer par les techniques suggérées par Lee Strasberg et sa femme. Marilyn Monroe, contrairement aux idées reçues, aurait donc été une actrice extrêmement sérieuse dans son art, d'une extrême sévérité envers ses performances à l'écran, qui prenait son métier à coeur et qui cherchait constamment à s'améliorer pour mériter le titre d'actrice, un titre auquel elle aspirait de tout son être.

Malheureusement, nous confie Lee Strasberg en fin de livre, sa mort est arrivé au moment même ou elle aurait pu devenir l'actrice dont elle rêvait, en partie en raison de son travail intérieur, de son apprentissage des techniques du jeu d'acteur et de sa maturité.

Je vous suggère ici quelques unes de ses lectures pour mieux comprendre

Marilyn Monroe, de son vrai nom Norma Jeane Mortenson[1] ou Norma Jeane Baker comme indiqué sur son certificat de baptême[2], est une actrice et chanteuse américaine née le 1er juin 1926 à Los Angeles (Californie) et morte le 5 août 1962 dans la même ville. Elle se destine initialement au mannequinat avant d'être repérée par Howard Hughes et de signer son premier contrat avec la 20th Century Fox en 1947. Au début des années 1950 elle accède au statut de star hollywoodienne et à celui de sex-symbol. Ses grands succès incluent Les hommes préfèrent les blondes, Sept ans de réflexion ou encore Certains l'aiment chaud qui lui vaut le Golden Globe de la meilleure actrice dans une comédie en 1960. En dépit de son immense notoriété, sa vie privée est un échec et sa carrière la laissera insatisfaite. Les causes de sa mort demeurent l'objet de vives spéculations : suicide, surdosage de somnifères ou assassinat politique. En 1999, l'American Film Institute l'a distinguée comme la sixième plus grande actrice américaine de tous les temps dans le classement AFI's 100 Years... 100 Stars.

Source: Wikipedia



Lu pour vous

Les questions les plus posées en entrevue

Pourquoi bon nombre d'immigrants ratent-ils leur entretien malgré leur qualification pour l'emploi pour lequel ils postulent ? Question de culture rétorquent certains ! Pourquoi alors ne pas apprendre à faire l'entretien dans la culture du pays d'adoption ? <http://www.alerteemploi.com/> en dévoile les secrets. Nous conseillons à tout chercheur d'emploi d'aller y faire un tour. Et voici un avant goût de la visite de ce site :

Dans un entretien d'embauche le recruteur a simplement besoin d'être rassuré sur :

* Votre motivation et votre volonté d'engagement envers le poste et l'entreprise;

* Votre niveau de connaissances techniques et pratiques;

* Votre personnalité en lien avec l'équipe en place;

* Vos compétences comportementales et habiletés sociales;

* Votre leadership ou votre potentiel pour le leadership.

Voilà les questions les plus posées dans un entretien d'embauche et les suggestions vous permettant de bien répondre:

1) Pourquoi avoir choisi cette formation
Vous devez expliquer au recruteur les motivations qui vous ont guidé vers votre choix d'études. En fait, vous devez lui donner un bref aperçu de ce qui vous a conduit à ce type de cheminement.

2) Pouvez-vous me nommer les deux cours que vous avez préférés lors de votre formation et pourquoi?
Vous devez nommer et expliquer les grandes lignes concernant le contenu de ces deux cours et vous assurer de faire des liens directs entre vos acquis théoriques et techniques et les différentes fonctions et responsabilités que requiert l'emploi.

3) Parlez-moi de vous.
Vous devez donner un bref aperçu des domaines suivants : votre formation, vos expériences de travail, les projets dans lesquels vous vous êtes impliqué, vos principales qualités, vos connaissances informatiques, vos habiletés professionnelles et techniques, vos implications parascolaires et sociales. Attention, vous devez être à l'aise avec tout ce que vous allez divulguer, car d'autres questions du recruteur pourraient être soulevées pour compléter vos réponses.

4) Pouvez-vous me parler de vos expériences de travail jusqu'à présent?
Vous devez expliquer clairement en quoi consistaient vos principales fonctions, responsabilités, les projets et réalisations sur lesquels vous travailliez, et ce, en appuyant vos réponses d'exemples concrets. Si vous avez déjà effectué le même genre de travail, soulignez-le. Par contre, si vous avez effectué un travail semblable, énumérez vos compétences transférables. Finalement, si vous n'avez jamais effectué ce travail, mentionnez vos qualités et compétences connexes, particulièrement votre motivation à relever de nouveaux défis.

5) Pourquoi vouloir occuper ce poste, et ce, particulièrement au sein de notre entreprise? Vous devez démontrer à l'employeur en quoi le poste vous intéresse. En fait, vous devez lui prouver que vous avez les qualifications requises pour occuper le poste tout en lui démontrant votre intérêt pour l'entreprise et pour ce faire, vous devrez vous

documenter sur cette dernière en ce qui concerne : la mission de l'entreprise, son historique, le nombre d'employés, ses principaux produits ou services offerts, projets de développement, etc. Si vous êtes en mesure de faire des éloges sur l'entreprise, vous pourriez parler de sa réputation, son essor, sa qualité ou de son image.

6) Il vous est sûrement arrivé d'éprouver un problème de communication avec quelqu'un. Comment avez-vous réagi ou réglé cette situation? Vous devez expliquer une situation vécue où il a été question d'un conflit quelconque. Restez honnête et mentionnez de quelle façon vous vous y êtes pris pour régler la situation ou le problème rencontré.

7) Parlez-moi d'une expérience à travers laquelle vous avez eu à influencer un groupe pour obtenir un résultat. Vous devez expliquer concrètement une situation dans laquelle vous avez eu à user de votre influence, comment vous y êtes-vous pris (étape par étape) et quel en a été le résultat. Votre décision a-t-elle été acceptée, sinon expliquez pourquoi?

8) Vous avez un projet à réaliser selon des échéances à rencontrer. Un problème de dernière minute survient. Comment réagissez-vous?
Vous devez expliquer concrètement un problème auquel vous avez eu à faire face un milieu de travail, dans le cadre d'un projet avec d'autres personnes, puis expliquer exactement ce que vous avez fait pour régler le problème tout en respectant les échéanciers ou délais prévus. En fait, il est important de bien qualifier le niveau de stress qu'ont procuré la problématique, les méthodes prises (échéancier, planification budgétaire, rencontres d'équipe...) et les résultats obtenus.

9) Parlez-moi d'un obstacle que vous avez rencontré en emploi. Vous devez décrire l'obstacle que vous avez rencontré et expliquer comment vous vous y êtes pris pour régler la situation. Décrivez l'ensemble de la situation dans son contexte réel puis énumérez l'ensemble des actions prises afin de surmonter l'obstacle en question.

10) Parlez-moi d'un projet que vous avez eu à mettre sur pied. Vous devez expliquer concrètement, étape par étape, la façon dont vous avez mis sur pied votre projet. Sachez expliquer d'où est venue l'idée, comment elle s'est concrétisée et à quel besoin elle se réfère. Énumérez les étapes de la réalisation du projet, les moyens dont vous disposiez (ressources humaines et financières) et finalement, les résultats obtenus.

11) De quelle manière comptez-vous être utile à notre entreprise? Vous devez faire un lien concret entre les besoins de l'entreprise et ce que vous avez à lui offrir. Vous pouvez mettre l'accent sur votre facilité à apprendre, votre capacité d'adaptation rapide et votre grand intérêt pour le poste offert.

12) Quels sont vos objectifs de carrière

à plus long terme? Vous devez faire part à l'employeur de vos objectifs de carrière en vous assurant que vos réponses soient en lien avec le travail et l'entreprise. En fait, vous devez lui démontrer que vous avez pris le temps de penser à votre avenir sans pour autant présenter un échancier précis. Vous devez prouver à l'employeur que vous êtes une personne qui s'engage et qui s'implique vraiment dans un travail.

Comment répondre à la question « quels sont vos qualités et défauts »?

Dans un entretien d'embauche, la question « Quels sont vos qualités et vos défauts » est incontournable. Il n'est pas si facile à y répondre. Avec cette question, votre interlocuteur cherche à savoir si vous êtes capable d'émettre une opinion sur vous-même et de voir si vous avez un défaut handicapant qui pourrait compromettre la cohésion de l'équipe avec laquelle vous êtes appelé à travailler.

Voici quelques conseils :

1. Posez cette question à votre entourage et comparez la réponse à celle que vous aviez déjà en tête. Cet exercice vous aidera à mieux vous connaître.

2. Faites un tableau pour répertorier vos qualités et vos défauts puis essayez d'extraire 3 qualités et 3 défauts qui conviennent au poste à pourvoir. Ne citez pas de défaut incompatible avec le poste, par exemple, pour le poste com-

mercial, vous n'allez pas dire « Je suis réservé ».

3. Ne dites jamais que vous n'avez pas de défaut. Personne n'est parfait

4. Ne vous dévalorisez pas et ne vous surestimez pas non plus.

5. Evitez les phrases qui gênent et qui vous attirent plus de questions de la part du recruteur exemple « mes qualités sont aussi mes défauts ».

6. Soyez spontané et honnête avec vous-même.

7. Ne citez pas bêtement les qualités et des défauts que vous voudrez avoir, parlez uniquement de vous, soyez honnête avec vous-même.

8. Utilisez des atténuateurs quand vous citez vos défauts : Par exemple, il m'arrive d'être de mauvaise humeur... Un défaut n'est pas non plus irréversible, par exemple je suis timide mais je fais des efforts...

9. Voici quelques qualités : Patient, discret, sociable, autonome, vaillant, organisé, ouvert, pédagogue, assidu, calme, posé, réactif, tenace, précis, disponible, accrocheur, réfléchi, travailleur, ambitieux, indépendant, méticuleux...

10. Voici quelques défauts : anxieux, timide, débordé, bavard, autoritaire, lent, méfiant, nerveux, rancunier, impulsif, renfermé, capricieux, émotif, fataliste, impatient, stressé, influençable, insouciant ...

Source: <http://www.alerteemploi.com/>
(À visiter !)

Top 3 des erreurs des candidats lors d'un entretien d'embauche

Erreur n°1 - Arriver en retard

Le fait d'arriver en retard renvoie à plusieurs points négatifs pour le recruteur: une absence de professionnalisme du candidat, et son incapacité à être ponctuel (le) qui est une règle essentielle dans tout métier et éventuellement un manque de motivation pour le poste. Sans oublier que le candidat en retard peut voir son entretien purement et simplement annulé, le recruteur ne pouvant pas matériellement aménager son agenda - souvent déjà bien rempli - pour le recevoir à nouveau.

Erreur n°2 - Manquer d'égard avec le/la standardiste ou l'assistant(e)

Il arrive parfois que certains candidats traitent l'assistant(e) d'un recruteur avec condescendance, au moment de fixer la date et l'heure d'un entretien par exemple, ou encore si leur interlocuteur(-trice) a le malheur de ne pas prononcer correc-

tement leur nom. Une règle d'or s'impose; rester poli(e) et respectueux/se en toute circonstance, envers l'ensemble de ses interlocuteurs, et ce quel que soit leur propre attitude.

Erreur n°3 - Se rendre à l'entretien sans être bien préparé(e)

Trop souvent, les candidats ne préparent pas assez leurs entretiens. Les plus avisés, en revanche, prennent le temps d'analyser l'annonce à laquelle ils répondent, de se documenter en détail sur la société, ses produits, son secteur d'activité...

Astuce :

Après l'entretien, envoyez un email à votre interlocuteur le remerciant une nouvelle fois du temps consacré et surtout résumant en trois points (maximum) pourquoi vous êtes la bonne personne, en utilisant les informations recueillies pendant le rendez-vous.

Source: <http://www.alerteemploi.com/>

Vie Communautaire

Associations en Action

320 enfants de la commune de Nourate, Province de Sidi-Kacem au Maroc, ont bénéficié de l'opération Sacs d'écoles de l'Association de Solidarité Canada Maroc (ASCM)

L'Association de Solidarité Canada Maroc a procédé le 19 septembre dernier à la distribution de sacs d'écoles, dans le cadre de son opération annuelle, organisée depuis près de 10 ans. Lors de la rentrée scolaire 2011-2012, ce sont 320 enfants de l'école Nourate du groupe scolaire Ibn Roumi, Commune Nourate de la province Sidi-Kacem, qui ont bénéficié de cette opération. « C'est avec beaucoup d'émotions que j'ai supervisé, cette année encore, notre opération annuelle Sacs d'écoles, au profit d'enfants démunis. Et nous sommes toujours très sensibles à l'accueil chaleureux qui nous est réservé par les élus locaux, présidents d'associations, parents d'enfants et enseignants, dans les différentes régions où nous avons opéré » a souligné Mme Khadija Lamrani, présidente de l'ASCM.

Cette année, l'opération s'est réalisée en collaboration avec l'Association du développement du monde rural (ADMR), représentée sur place par Mme Nadia Touhami, secrétaire général et présidente de l'ADMR dans la région Gharb-Chrdaï-Bni Hssin, M. Mustapha Hamidi, conseiller au sein de ladite association, MM. Rachid Chekrane et Briouig Benaissa, membres de l'ADMR Gharb et M. Mohamed Diani, membre du comité administratif, sans oublier la présence, le support et l'hospitalité de My Idriss Alaoui, président de l'association Santé pour tous qui a contribué à cette opération par des dons de fournitures scolaires pour garnir les sacs d'écoles.

Outre la présence de Mme Lamrani, l'opération Sacs d'écoles 2011 a également vu la participation de M. Alain Fréchette, membre et bénévole actif au sein de l'ASCM, venu du Québec, ainsi que M. Hilal My Mehdi, bénévole local qui s'est occupé de la logistique et de l'encadrement de l'équipe de l'association, durant son séjour au Maroc. Sans compter l'association des parents d'élèves de l'école Nourate, les proches des enfants ainsi que le corps enseignant.

Selon les données 2004 du Haut commissariat au Plan, le taux d'analphabétisme est de 5.05%, celui de la pauvreté de 42.47%; et le taux de précarité est de 29.46% dans la province Sidi-Kacem.

Comme à chaque année, nous avons fait appel à la générosité de la communauté afin d'offrir à de jeunes enfants la possibilité de débiter leur rentrée scolaire avec le matériel nécessaire soit un cartable et les fournitures scolaires dont ils ont besoin.

Fidèles au rendez-vous, les membres de l'ASCM et de la communauté québécoise ont répondu généreusement à notre appel.

Les sacs d'école ont été fabriqués au Maroc par une usine Marocaine et nos bénévoles ont contribué à la supervision le transport et la distribution sur place.

Cette façon de procéder nous a permis d'éviter les frais de transports du matériel entre le Canada et le Maroc et en même temps, de contribuer à l'économie marocaine.

« Je tiens, au nom de tous les administra-

teurs de l'ASCM, à présenter toute ma gratitude aux membres de l'association et à ses généreux donateurs grâce à qui cette opération a été une nouvelle fois couronnée de succès », a conclu Mme Lamrani. Et d'ajouter que la plus grande satisfaction de l'association réside dans la joie et l'émotion exprimée par tous les enfants, lors de la distribution des sacs d'écoles.

L'ASCM tient également à souligner l'implication du groupe Atlas Média, Le Magazine M et Maghreb Canada Express dans la diffusion de l'information sur nos

activités et nos réalisations auprès de la communauté.

L'équipe du conseil d'administration de l'ASCM vous donne rendez-vous à notre prochaine activité qui vous sera annoncée sous peu.

Rappelons que la mission principale de l'ASCM est de venir en aide aux personnes handicapées et personnes démunies du Maroc. L'ASCM collabore également aux actions d'organismes canadiens et québécois qui œuvrent dans ce même sens au Québec et au Canada. Cette mission se concrétise par différentes acti-

vités d'aide dont l'opération sac d'école fait partie.

L'ASCM est un organisme à but non lucratif, administré par des professionnels qui travaillent à temps plein dans leur domaine respectif et qui acceptent de donner de leur temps personnel bénévolement pour l'accomplissement de la mission de l'ASCM. La réalisation des opérations humanitaires est donc financée par les dons de la communauté et les contributions des partenaires.

Source : Khadija Lamrani, présidente



Nous offrons:

- De l'aide pour les étudiants en Mathématiques, en Français et en Espagnol;
- Médiation et aide psychologique pour les familles et les couples en chicane;
- Du dépannage alimentaire...





IRFAN-CANADA

International Relief Fund for the Afflicted & Needy

PROJET DE ZABEEHA

مشروع الأضاحي

Eid Mubarak!

De la viande fraîche a été distribuée à des familles nécessiteuses à travers le monde.



SVP notez que :

IRFAN-Canada assure que chaque Zabeeha donnée représente un sacrifice/Udhiyah complet dans le pays mentionné, tout en suivant la juridiction Islamique concernant le sacrifice/Udhiyah de Eid-ul-Adha.

*Le coût d'unité en Palestine est \$C400-450/Udhiya; et avec l'opinion d'un savant respecté, IRFAN-Canada a dédié un budget spécifique pour subvenir le coût pour nos donateurs et en même temps aidez les nécessiteux en Palestine. Veuillez voir le Fatwa sur notre site de web: www.irfan.ca.

FORMULAIRE DE DON POUR ZABEEHA

J'AIMERAIS DONNER _____ (# D'UDHIYA)

- | | |
|--|--|
| ☐ PALESTINE (\$300 X _____) | ☐ AFGHANISTAN (\$160 X _____) |
| ☐ JORDANIE (\$250 X _____) | ☐ PAKISTAN (\$125 X _____) |
| ☐ IRAQ (\$260 X _____) | ☐ GUYANE (\$180 X _____) |
| ☐ LIBAN (\$300 X _____) | ☐ SOUDAN (\$160 X _____) |
| | ☐ SOMALIE (\$80 X _____) |

POUR UN TOTAL DE : \$ _____

Par: ☐ Argent ☐ Chèque/Mandat de Poste
☐ Carte de Crédit

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Province: _____

Code Postal: _____ Téléphone: _____

Courriel: _____

Carte de Crédit

☐ Visa ☐ Amex ☐ MasterCard

de Carte: _____

Date d'Expiration: ____ / ____
MM AA

Signature: _____

VOUS POUVEZ AUSSI DONNER EN APPELANT:

MISSISSAUGA: 905.897.8877

OTTAWA: 613.526.6000

MONTRÉAL: 514.287.3307

APPEL SANS FRAIS: 1.866.694.7326

FAX: 905.897.7820

OU PAR COURRIEL:

info@irfan.ca

www.irfan.ca

SVP FAITES VOTRE CHÈQUE PAYABLE À IRFAN-CANADA

ENVOYEZ À: P.O.BOX 1628 STN. "B", MISSISSAUGA, ON L4Y 4G3

Main Office

2465 Cawthra Rd. Unit 1,
 Mississauga ON L5A 3P2
 T: 905-897-7820 F: 905-897-7820
 E: info@irfan.ca

Montreal Office

685 Decarie Blvd. Unit 209
 St. Laurent, QC H4L 5G4
 T: 514-287-3307 F: 514-287-9125
 E: montreal@irfan.ca

Ottawa Office

2487 Kaladar Ave. Unit 203
 Ottawa, ON K1V 8B9
 T: 613-526-6000 F: 613-526-0500
 E: ottawa@irfan.ca